

La baisse des taux US entraînera une nouvelle baisse des taux au Canada

■ Toutes les grandes banques américaines ont abaissé leur taux de base d'un demi-point, hier, portant ainsi à près de trois points de pourcentage l'écart qui les sépare des taux canadiens. Les spécialistes s'entendent maintenant pour prévoir de nouvelles baisses des taux d'intérêt au Canada.

CLAUDE PICHER

La Federal Reserve de New York, équivalent américain de la Banque du Canada, a annoncé vendredi qu'elle ramenait son taux d'escompte de 7 à 6,5 p. cent. Contrairement aux Canadiens, les Américains ne rajustent pas leur taux d'escompte à chaque semaine, mais en fonction des circonstances. Ainsi, le taux américain est demeuré inchangé à 7,5 p. cent pendant près d'un an, avant d'être ramené à 7 p. cent le mois dernier, puis à 6,5 p. cent vendredi.

En fin d'avant-midi, hier, le Chase Manhattan a annoncé que son taux de base reculait de 9 à 8,5 p. cent. Le mouvement s'est répandu comme une trainée de poudre et, en moins de deux heures, toutes les banques américaines ont emboîté le pas, ramenant ainsi le taux de base des banques, aux États-Unis, à son plus bas niveau depuis mai 1978.

Le taux de base des banques canadiennes se situe pour sa part à 11,25 p. cent, ce qui demeure très élevé par rapport aux États-Unis.

Dans les milieux spécialisés, on fait remarquer qu'en plus de l'écart entre les taux de base dans les deux pays, d'autres indices laissent prévoir une baisse des taux d'intérêt au Canada, puisqu'il y a suffisamment de « jeu » pour cela.

Ainsi, le taux sur le papier commercial à 90 jours, un des indices les plus fréquemment utilisés pour mesurer l'écart entre le Canada et les États-Unis, se situe aux alentours de 6,5 p. cent aux États-Unis, contre 9,4 p. cent au Canada. Le Canada doit maintenir des taux d'intérêts légèrement supérieurs à ceux des États-Unis, afin de conserver ou d'attirer des capitaux. Si les taux canadiens sont inférieurs aux taux américains, les investisseurs se dirigeront massivement vers les États-Unis, créant une forte demande en dollars américains, et entraînant ainsi le dollar canadien vers la baisse.

Toutefois, un écart frisant les

trois points de pourcentage, sur le papier commercial à 90 jours, est considéré comme trop élevé. L'an dernier, à la même date, la différence se situait à un point et demi de pourcentage, ce qui correspond à un écart plus normal (le taux américain était à 8,34 p. cent, contre 9,85 p. cent au Canada).

D'autre part, le taux de base des banques à charte canadienne, à 11,25 p. cent, demeure élevé par rapport au taux d'escompte de la Banque du Canada, à 9,25 p. cent. Il y a là une différence supérieure à deux points de pourcentage, ce qui ne s'était pas vu depuis le début de 1983. Les banques canadiennes ont

abaissé leur taux de base trois-quarts de points, plus tôt en avril, après l'avoir maintenu à 12 p. cent pendant un mois. L'an dernier, à la même date, le taux d'escompte se situait à 9,75 p. cent, un point de moins que le taux de base des banques, à 10,75 p. cent. Généralement, l'écart entre les deux se situe aux alentours d'un point.

Chute du dollar

Pendant ce temps, le dollar américain s'est engagé dans une nouvelle phase de base sur les marchés des changes. Le dollar a surtout reculé contre le yen japonais, malgré les efforts de la banque centrale japonaise pour enrayer le

mouvement. Selon diverses sources, le Japon a acheté \$1,5 milliard en dollars américains, au cours de la journée d'hier, ce qui n'a pas empêché le yen de toucher son plafond historique de 171,9 yens pour un dollar. Les Japonais, dont l'économie repose en bonne partie sur les exportations vers les États-Unis, ont intérêt à empêcher le yen de prendre de la valeur : plus le dollar américain grimpe par rapport au yen, plus les produits japonais coûtent cher aux États-Unis.

Enfin, le dollar canadien n'a pas bénéficié de la chute des taux d'intérêts aux USA, ayant clôturé à 72,17 cents US en baisse de 2 centimes.

Lavalin prépare une émission de \$ 50 millions et prévoit une plus grande diversification

■ Lavalin décidera le 15 mai d'une émission de plus de \$50 millions de sa filiale, Lavalin Entreprises. L'émission sera lancée sur le marché « en juin ou en octobre ».

LAURIER CLOUTIER

À l'issue d'une conférence devant le Cercle canadien, le président de l'entreprise, Bernard Lamarre, a déclaré que Lavalin elle-même n'irait pas en bourse mais que c'était « tout différent » pour le secteur manufacturier du groupe d'ingénieurs et de constructeurs.

D'un chiffre d'affaires de \$650 millions l'an dernier, Lavalin prévoit passer à \$1 milliard dans cinq ans pour son seul secteur de l'ingénierie. Mais les deux tiers des revenus viendront en 1990 de ses autres domaines d'activités, soit \$2 milliards (dont 40 p. cent à l'exportation) sur un grand total de \$3 milliards.

Manufacturier et immobilier

Le groupe se diversifie dans l'immobilier — avec La Laurentienne



Bernard Lamarre, le président du groupe Lavalin

par exemple — et dans le manufacturier.

Lavalin Entreprises détient déjà Sanitech-Lavalin (traitement des eaux), Phenolmont (une des deux parties de l'ex-complexe pétrochimique de Gulf) et UTDC (firme de

transport en commun). Lavalin a présenté la meilleure offre, \$30 millions, pour UTDC et le gouvernement ontarien doit conclure la vente sous peu. Quant à la partie cyclohexane-nylon de Gulf, Lavalin en négocie l'achat avec Ultramar. Il n'est pas question toutefois d'acheter la raffinerie elle-même.

L'émission publique d'actions admissibles au REA (épargne-actions) n'est « pas un fait accompli », déclare Bernard Lamarre, prudent. Lavalin pourrait aussi opter pour une émission d'obligations ou un placement privé. L'émission REA permettrait de financer « en partie » ces récentes acquisitions.

Le groupe Lavalin continuera de se diversifier mais à un rythme « moins accéléré, pour trouver des creneaux moins cycliques que l'ingénierie » qui a malgré tout apporté une croissance de \$25 millions l'an dernier. « On n'a pas des clients mais des contrats. D'où la tendance mondiale à la diversification ».

Lavalin choisit des industries où le groupe ne se retrouverait pas en conflit d'intérêts (béton ou acier par exemple).

Traitement des eaux

Il relègue les produits pharmaceutiques mais aussi le transport en commun et la pétrochimie, où il détient de l'expertise ou des canaux de distribution. Il ira « probablement » aussi dans le traitement des déchets domestiques et des eaux usées, « si jamais Québec décide de privatiser la construction des prochaines usines ».

Bernard Lamarre — Saguenéen aux cheveux blancs qui en mène large à Montréal — prévoit des achats de compagnies surtout au Canada mais « peut-être aux USA ».

Le groupe Lavalin complètera par ailleurs dans trois ans deux projets de \$150 et \$100 millions près de la mer Caspienne, en URSS, pour des puits, systèmes d'extraction et usine de traitement du gaz.

À Saint-Jean, Oerlikon et Lavalin viennent de signer un contrat militaire, terminé dans un peu plus d'un an, qui créera quelque 275 emplois. Lavalin s'intéresse aussi à la Chine où il se donne encore deux ans pour percer.

Enfin, Bernard Lamarre se dit « très optimiste » pour Lavalin Tech, déjà en bourse. Il s'occupe personnellement de la filiale qui a déjà entamé les travaux sur deux des trois projets de recherche.



Alain Dubuc

Quebecair : Air Canada est dans le décor

■ On sait que le gouvernement libéral travaille activement à la privatisation de Quebecair. Mais tout indique que le cabinet Bourassa a donné le feu vert à la vente de sa société d'Etat et a entrepris des négociations.

Les libéraux sont toutefois extrêmement discrets sur l'identité des groupes intéressés. Mais tout indique que l'un des acheteurs éventuels du transporteur aérien québécois ne serait nul autre qu'Air Canada.

Si cette rumeur se précise, c'est une bonne nouvelle. Il y a trois ans, la présence d'Air Canada aurait été perçue comme une terrible menace pour Quebecair. Mais les temps ont changé; le méchant d'hier risque d'être le sauveur d'aujourd'hui.

L'avenir était sombre

Au début de l'année, l'avenir paraissait sombre pour Quebecair. Ses succès futurs reposaient en effet sur une fusion avec l'autre compagnie aérienne régionale du Québec, Nordair. C'est d'ailleurs dans ce but que le gouvernement péquiste avait nationalisé Quebecair. La compagnie fusionnée aurait eu les reins assez solides pour résister aux géants pan-canadiens et pour mieux desservir le Québec.

Mais tout cela est tombé à l'eau. À l'automne, Quebecair a bien tenté de prendre le contrôle de Nordair. Mais un autre acheteur, le Canadien Pacifique, s'est aussi lancé dans la bataille et l'a emporté. CP Air détient maintenant 63,5 p. cent des actions de Nordair, ce qui lui en donne le contrôle.

En janvier, l'opposition péquiste a craint le pire. Quebecair était un « bébé » du gouvernement Lévesque, dont les péripéties ont été liées de près aux débats linguistiques et aux luttes féroces entre Québec et Ottawa. On se demandait donc si le nouveau gouvernement libéral, qui avait tendance à voir dans Quebecair une incarnation du péquisme, serait tentée de s'en débarrasser cavalierement dans une « vente de feu ».

Surtout, on craignait que Québec ne laisse la porte ouverte à CP Air qui, dans sa soif d'expansion, aurait pu en profiter pour raffer également Quebecair et ainsi teleguider de Vancouver tout le transport aérien québécois.

Mais il n'en fut rien. Le premier geste du gouvernement libéral a été de refuser de vendre à CP Air les 34,5 p. cent d'actions de Nordair qu'il détenait encore. La vente de ce bloc aurait permis à CP de détenir plus des deux tiers des actions de Nordair, ce qui lui aurait permis de fusionner Nordair à ses activités.

Il faut aussi rappeler que le principe même de la privatisation de Quebecair n'est pas un apanage libéral. Le gouvernement péquiste, avant les élections, avait lui aussi exprimé la ferme intention de vendre sa compagnie aérienne, une fois que la fusion avec Nordair aurait été réalisée.

Un nationalisme de bon aloi

Quant aux modalités de cette privatisation, les critères libéraux définis par le ministre des Transports, Marc-Yvan Côté, correspondent aux grands objectifs qui animaient le gouvernement précédent: c'est du nationalisme de bon aloi.

Le premier ministre Bourassa, en annonçant que le cabinet avait approuvé le principe de la privatisation au début d'avril, a précisé qu'elle devrait respecter quatre grands principes dont le maintien du siège social au Québec, le maintien du service dans les régions et un maintien d'un débouché pour les francophones dans le transport aérien.

La façon dont ces objectifs seront respectés dépend bien sûr du futur acheteur. C'est l'ancien ministre libéral, Fernand Lalonde, qui s'est vu confier ce dossier et qui s'en acquitte avec la plus grande discrétion. Plusieurs informations indiquent toutefois qu'Air Canada est sur les rangs et qu'elle serait intéressée à participer de façon importante, mais minoritaire, à cette transaction. On se doute en effet que dans le cœur d'une vague de privatisation, cette société d'Etat serait bien mal placée pour acheter seule Quebecair.

La présence d'Air Canada dans le dossier est logique, pas pour des raisons idéologiques, mais en fonction de critères commerciaux. En achetant Nordair, CP Air a mis les pieds au centre du Canada, d'où elle était absente, ce qui lui permet d'offrir un service « coast-to-coast ». Air Canada peut difficilement lui laisser occuper encore plus de terrain en achetant Quebecair. Tout cela tourne autour du fait que les grands transporteurs nationaux ont besoin de l'alimentation en passagers provenant des vols régionaux.

D'ailleurs, Air Canada a appuyé Quebecair dans la bataille pour le contrôle de Nordair. Et depuis, Quebecair participe à « l'aéroparc » d'Air Canada, ce programme qui confère des avantages aux voyageurs en fonction du nombre de kilomètres de vol qu'ils ont effectué.

La présence d'Air Canada peut sembler paradoxale. Lorsque le gouvernement Lévesque a nationalisé Quebecair, c'était pour résister à l'ennemi fédéral qu'était Air Canada, alors propriétaire de Nordair et qui s'appropriait à absorber Quebecair. Mais les temps ont changé. Des intérêts commerciaux lient maintenant les deux transporteurs, les grandes luttes Québec-Ottawa se sont atténuées, la présence francophone s'est affirmée à Air Canada grâce à son pdg, Pierre Jean-niot.

Cela dit, tout n'est pas terminé. Pour Québec, il serait sans doute plus simple de vendre Quebecair à CP Air, mais cela serait désastreux puisque la province perdrait tout droit de regard sur son transport aérien.

La vente de Quebecair à un groupe dont ferait partie Air Canada est en effet plus complexe, car il faut trouver plusieurs partenaires, québécois, assez solides financièrement pour assurer le développement de la compagnie. Mais en bout de ligne, cela permettrait de concilier la volonté de privatiser et les objectifs de développement économique du Québec.

Pas d'entente à l'OPEP

■ Au Canada, l'Impériale réduit ses investissements de \$ 700 millions

■ L'Organisation de pays exportateurs de pétrole (OPEP) n'a pas réussi à s'entendre, au sortir d'une réunion de plus d'une semaine à Genève, sur une solution qui aurait permis d'enrayer la chute dramatique des prix du pétrole.

PIERRE VENNAT

Les membres de l'OPEP, majoritairement, se sont entendus pour fixer un plafond de 16,3 millions de barils à leur production quotidienne. Mais ils ne se sont pas entendus sur les quotas de production nationale pour réaliser cet objectif, pas plus que sur une réduction de la production à 14 millions de baril par jour qui seule, selon des observateurs, aurait permis au pétrole brut, qui se vend actuellement moins de \$13 US le baril, de remonter aux prix du début de 1986, soit plus de \$28 US le baril.

L'Iran, la Lybie et l'Algérie favorisaient la baisse de la production mondiale à 14 millions de baril par jour.

Incidences canadiennes

La baisse des prix enregistrée depuis février risque donc de durer encore plusieurs mois, sinon quelques années, d'après le président d'Imperial Oil, M. Arden Haynes. Filiale de la multinationale Exxon, Imperial Oil est la plus importante compagnie pétrolière au Canada.

Cette perspective peu reluisante pour l'industrie a donc amené hier Imperial Oil à décider de mettre sur la glace, pour le moment, son mega-projet de Cold Lake, en Alberta et de réduire de moitié ses dépenses de capitalisation prévues pour 1986 au Canada. Imperial Oil devait investir \$1,4 milliard cette année au Canada. Elle n'en investira que \$700 millions.

Par ailleurs, Imperial Oil a également fait savoir qu'elle irait également de l'avant dans son projet de mettre à pied quelque 1200 employés de sa division des produits pétroliers afin de la rentabiliser. Il n'est toutefois pas question, de déclarer le président d'Imperial Oil, Arden Haynes, de réduire le nombre de stations de service Esso à travers le pays.

D'ailleurs, hier à Ottawa, on s'attendait à ce que le gouvernement fédéral intervienne dès cette semaine d'une façon ou d'une autre pour venir en aide à l'industrie pétrolière canadienne et à l'économie albertaine. Cette aide serait d'autant plus la bienvenue là-bas que le gouvernement conservateur albertain est actuellement en campagne électorale.

Quant à l'OPEP, ses membres doivent se revoir en Yougoslavie à la fin de juin. Ils tâcheront alors de s'entendre sur des quotas. D'ici là, ils espèrent que les prix du pétrole ne fléchiront pas trop encore, mais certains experts prédisent déjà que le baril de pétrole brut pourrait se vendre moins de \$10 US.



CPG
Certificats de placement garanti

9%
ÉCHÉANCE
2 JUIN 1986

9 1/2%
3 ANS

9 3/4%
5 ANS

FAITES VOS TRANSACTIONS PAR TÉLÉPHONE

Montant minimum: \$500.
Intérêts payés annuellement
Sans frais
Autres taux et termes disponibles:
de 30 jours à 5 ans
Taux sujets à changement

1253, av. McGill College
Metro McGill
(514) 878-3351
132, boul. Labelle, Rosemere
(514) 437-0710
6633, rue Sherbrooke Est
Metro Langelier
(514) 253-1720



Fiduciaires
LE TRUST DE LA BANQUE D'ÉPARGNE

PRENEZ DELTA

Boston

Le plus de vols sans escale

Départ de Montréal	Arrivée à Boston
7h00	7h55 sans escale
10h40	11h36 sans escale
14h15	15h11 sans escale
16h00	16h56 sans escale
18h10	19h06 sans escale

Philadelphie

Départs — matin, midi et soir

Départ de Montréal	Arrivée à Philadelphie
7h00	9h30
10h40	13h25 UE Dir.
16h00	18h34 UE Dir.
18h10	20h50

Atlanta

4 vols par jour

Départ de Montréal	Arrivée à Washington
7h00	10h00 An UE Dir.
10h40	13h35 An
14h15	17h12 An UE Dir.

Vois avec correspondances sauf dans les cas de vols sans escale et directs.

UE: Une escale. An: Aéroport national. Dir: Vol direct.

*Sauf le samedi

Tous les départs de l'aéroport de Dorval. Pour réserver ou obtenir de plus amples renseignements, consultez votre agent de voyages ou appelez Delta au 337-5520. Horaires sous réserve de changement sans préavis (détenteur d'un permis du Québec).

Voyez notre billetterie au cœur du centre-ville de Montréal, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Peel.



DELTA, QUELLE ÉQUIPE! ^{MD}

Delta Air Lines Inc.



TRUST GÉNÉRAL DU CANADA NOMINATION



Nil Tremblay

Monsieur Jacques Goudreault, vice-président, succursales, région de l'ouest est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur Nil Tremblay au poste de directeur de la succursale de Montréal/ Place Ville-Marie. Il apporte à ses nouvelles fonctions une vaste expérience dans les domaines financiers et fiduciaires.

ÉTUDES DE MARCHÉS

— sondages — recherches — entrevues — consultations...
285-1172 Info subventions 849-2768

FORMATION EN INFORMATIQUE

LOTUS 1-2-3
dBASE Demandez notre brochure

- ✓ Formation personnalisée de groupe
- ✓ Formule économique
- ✓ Horaire flexible
- ✓ Micro-ordinateur I.B.M.

INSTITUT INFORMATIQUE APPLIQUÉE
525 EST DE CASTELNEAU
MONTRÉAL, H2R 4H8

271-7702

QUÉBEC: 688-0606

PROGRAMMATION SUR MESURE AUSSI DISPONIBLE

ÉCONO-FLASHES

PIERRE VENNAT

La tasse de café coûte plus cher

■ Selon un rapport rendu public hier par Agriculture Canada, les prix de détail des aliments ont augmenté de 0,2 p. cent en mars au Canada. Plus chanceux que les autres, les citoyens de Regina, la capitale de la Saskatchewan, ont, quant à eux, bénéficié d'une baisse de 4,8 p. cent, grâce à une guerre des prix que se livrent les marchands de l'endroit. Pour le deuxième mois consécutif, ce sont le café et l'ensemble des fruits frais qui ont fait l'objet des plus fortes hausses. Les prix de détail du café ont continué de monter, à la suite de la flambée des cours mondiaux à la fin de 1985. La hausse, pour mars seulement, serait de 5,6 p. cent. On s'attend à ce que cette tendance se poursuive, car la hausse n'a pas fini de se répercuter à travers le système de transformation et de distribution, jusqu'au marché de détail. Par ailleurs, Agriculture Canada prédit que les prix de détail des aliments devraient de nouveau augmenter légèrement, en avril et au début de mai.

Profits réduits du quart pour Abitibi-Price

■ Les profits d'Abitibi-Price pour le premier trimestre de 1986 ont chuté de 25 p. cent par rapport à la période correspondante, l'an dernier. Ils ont donc été de \$18 millions, comparativement à \$24 millions en 1985. Malgré cette baisse de profits, le président et chef de la direction d'Abitibi-Price, Bernard K. Koken, croit que sa compagnie enregistrera quand même, en 1986, des résultats supérieurs à ceux de l'an dernier. Selon lui, la baisse des coûts de l'énergie ainsi qu'une diminution des taux d'intérêt stimuleront l'industrie du papier-journal.

ABITIBI-PRICE

Northern Telecom voit fondre ses profits

■ Il n'y a pas qu'Abitibi Price qui enregistre des résultats moindres que prévu. Northern Telecom, filiale de Bell Canada, a fait savoir hier qu'à la suite d'un mauvais premier trimestre en 1986, elle s'attend à une baisse de 20 p. cent de ses profits du premier semestre, par rapport aux prévisions. Selon un porte-parole de la direction, une réduction des ventes et de la marge des profits durant le premier trimestre, se reflète dans les résultats du second trimestre. Mais, tout comme à Abitibi Price, on continue à croire, néanmoins, à un redressement lors du deuxième semestre qui permettra à 1986 d'être, globalement, une meilleure année que 1985. L'an dernier, les profits de Northern Telecom durant le premier trimestre avaient été de \$61,1 millions. Cette année, ils ont chuté de \$10 millions, pour n'être plus que de \$50,1 millions.

Émission de Gaz Métropolitain

■ Le conseil d'administration de Gaz Métropolitain vient d'autoriser le dépôt d'un prospectus simplifié provisoire en vue d'un placement d'actions privilégiées de second rang, série C, rachetables et à dividende cumulatif, sur le marché financier d'ici la fin d'avril. Le produit brut du placement, de l'ordre de \$40 à \$75 millions, sera affecté au programme de dépenses en immobilisations de la compagnie et, avant cette affectation, sera utilisé pour réduire les emprunts de la compagnie.

Les Américains et Hiram Walker

■ Le conseil d'administration de Hiram Walker Resources vient de conseiller aux actionnaires américains du conglomérat de passer par un courtier canadien s'ils veulent profiter de l'offre de contrôle faite par Gulf Canada. Gulf Canada, en effet, n'a soumis son offre d'achat des actions de Hiram Walker, à \$38 canadiens chacune, qu'aux actionnaires canadiens de Hiram Walker. Le conseil d'administration de Hiram Walker Resources, qui a recommandé l'acceptation de l'offre de Gulf Canada, propriété des frères Reichmann de Toronto, déclare avoir toutefois consulté des spécialistes qui l'ont assuré que les actionnaires américains peuvent eux aussi profiter de l'offre, pour autant qu'ils vendent leur action par le truchement de courtiers canadiens inscrits à la Bourse de Toronto.

Gulf veut aussi la distillerie

■ La recommandation du conseil d'administration de Hiram Walker Resources en faveur de l'offre de Gulf Canada, ne met pas fin pour autant à la guerre judiciaire engendrée par cette tentative de mainmise. C'est ainsi que Olympia & York, le holding par lequel les frères Reichmann contrôlent Gulf Canada, a annoncé hier qu'il porterait en appel la décision de la Cour suprême de l'Ontario qui autorise Hiram Walker Resources à se départir de sa distillerie, la cinquième au monde, et à la vendre à Allied Lyons, de Londres, que Gulf Canada se porte acquéreur de Hiram Walker Resources ou non. Les frères Reichmann sont intéressés non seulement aux compagnies détenues par Hiram Walker Resources dans le secteur de l'énergie, mais également à la distillerie, ont-ils fait savoir.

La Banque Fédérale de Développement émet sur le marché européen

■ La Banque Fédérale de développement, dont le siège social est situé à Montréal, tentera de recueillir \$75 millions sur le marché européen en offrant des eurobonds, en coupures de \$1 000 et \$10 000 canadiens, sur le marché de Londres. Ces bons viennent à échéance le 16 juin 1993 et rapporteront 8 3/4 par année. C'est Wood Gundy qui agit comme courtier principal dans la transaction.

Nissan prévoit doubler ses achats au Canada

■ Au cours des 12 à 14 prochains mois, la société automobile japonaise Nissan fera plus que doubler ses achats au Canada en consacrant environ \$53 millions canadiens à l'acquisition de pièces, accessoires, fournitures et matériel de fabrication. Nissan est le quatrième plus important constructeur d'automobiles au monde. Les achats concernent les produits suivants: de l'outillage et des pièces d'une valeur approximative de \$24 millions, destinés à la fabrication d'automobiles et de camions Nissan à l'usine du Tennessee; des accessoires et pièces de rechange après-marché d'une valeur approximative de \$15,2 millions, destinés à des voitures ou camions Nissan vendus aux États-Unis; des accessoires et pièces de rechange d'une valeur approximative de \$7 millions destinés à des voitures et camions Nissan vendus au Canada et dont le service est fait ici et enfin, plus de \$6,8 millions en pièces et fournitures expédiées directement du Canada aux usines Nissan, au Japon.



Fonds d'investissement en ECU

■ La Banque Canadienne Impériale de Commerce, par sa filiale londonienne CIBC Limited, devient la première institution bancaire canadienne à lancer un fond d'investissement outre-frontières pour ceux qui veulent investir en monnaie européenne, l'ECU. CIBC a en effet créé un fond à portefeuille multiple, qui permet d'investir directement en ECU, la monnaie internationale reconnue par les pays membres de la Communauté économique européenne. Officiellement, le Fond Impérial ECU est enregistré au Luxembourg. Quant à l'ECU, il s'agit d'une monnaie fictive basée sur la valeur moyenne des monnaies des pays membres de la CEE.

Une autre banque américaine fait faillite

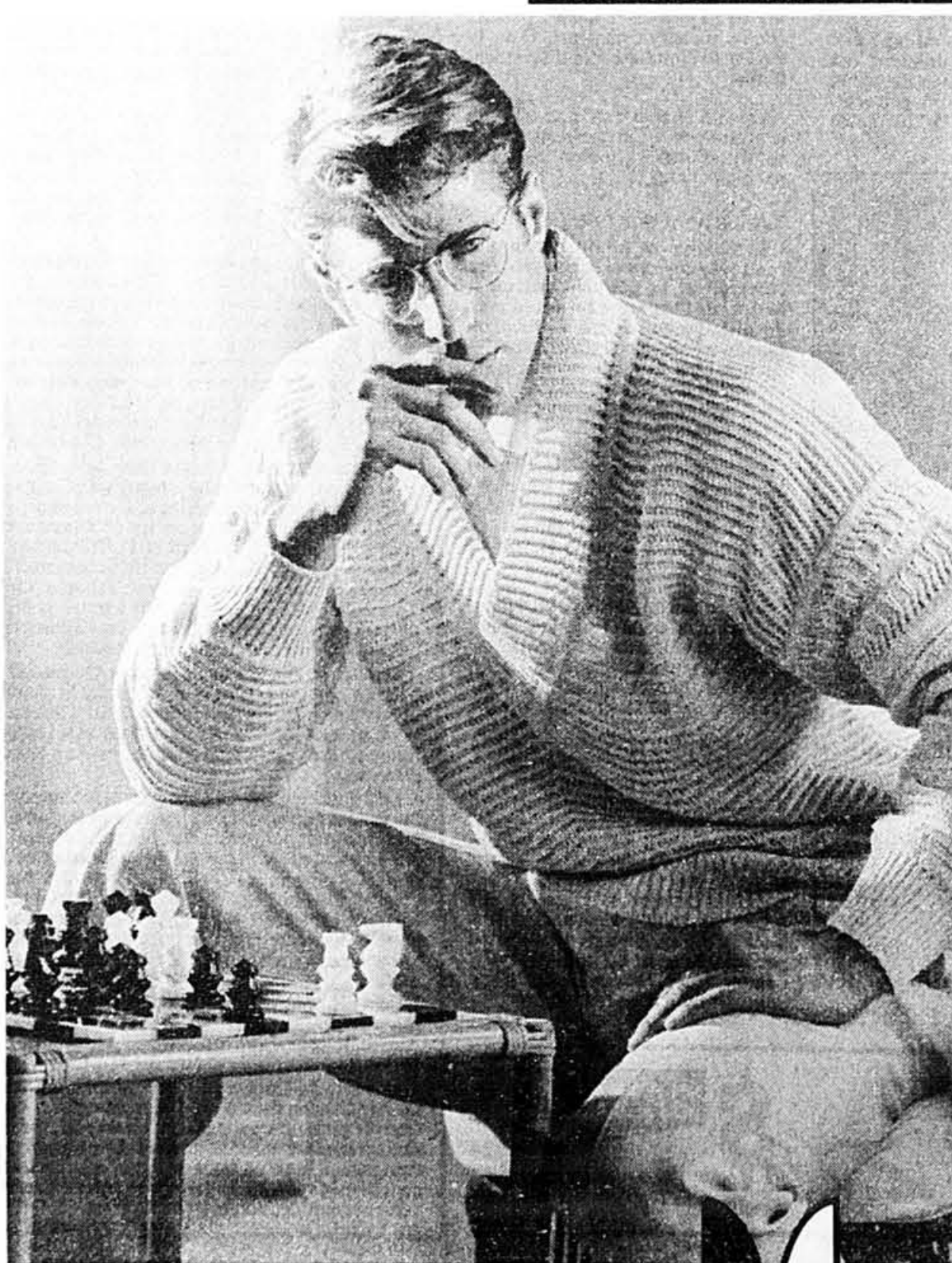
■ Une autre banque américaine s'est vue forcée, hier, de déposer son bilan. La Florida Centre Bank of Orlando devient ainsi la 33ième institution bancaire américaine à faire faillite cette année, la deuxième en Floride. C'est le vérificateur général de cet État de Floride qui a obligé la Florida Centre Bank of Orlando à fermer ses portes, devant sa insolvabilité. Les obligations de la banque en question seront prises en charge par l'American National Bank of Florida, avec l'aide de la Federal Deposit Insurance Corporation, organisme américain chargé de protéger les déposants lors de semblables événements.

Rolls-Royce sera privatisée

■ Le gouvernement britannique a promis, hier, de retourner Rolls-Royce au secteur privé, si le marché le permet, dès le premier semestre de 1987. La célèbre compagnie qui fabrique des moteurs en plus des luxueuses voitures renommées dans le monde entier sera réinscrite comme compagnie privée le 1er mai, annonce le ministre d'État au Commerce et à l'Industrie, premier pas vers sa privatisation. Toutefois, le gouvernement britannique va conserver un nombre suffisant d'actions dans la compagnie pour s'assurer que cette vénérable institution demeure sous contrôle britannique.



GIANFRANCO FERRÉ



Si vous désirez recevoir les brochures de mode des collections Henri Vézina, veuillez téléphoner au 844-1971.

LES MAÎTRES MERCIERS POUR L'ULTIME-HOMME

HENRI VÉZINA

243-A, boul. des Laurentides
LAVAL H7G 2T7
669-1751

920 ouest, rue Sherbrooke
MONTRÉAL H3A 1G4
844-1971

SOUS LA BANNIÈRE MEUBLES SÉLECTION

Vingt-cinq marchands de meubles lancent un nouveau regroupement

■ Vingt-cinq marchands de Québec, viennent de créer sous la bannière *Meubles Sélection*, un nouveau regroupement de détaillants de meubles et d'appareils électro-ménagers.

PIERRE VENNAT

«Si on veut faire une comparaison avec les regroupements qui existent déjà au Québec, on peut dire que celui que nous venons de créer est du même type que *Le Renoveur* chez Ro-Na et *Metro*, chez Metro-Richelieu, pour ce qui est de la force de vente et du pouvoir d'achat», a déclaré hier le président de Cantrex, M. Marc Bureau. Cette firme est à l'origine du nouveau regroupement.

MEUBLES
SÉLECTION

Dès ce mois-ci, 25 détaillants s'afficheront sous la bannière *Meubles Sélection*. Mais le nouveau regroupement ambitionne d'avoir 75 points de vente à travers le Québec avant longtemps. Pendant sa première année d'existence, *Meubles Sélection* sera présent à Montréal, à Québec et dans l'Estrie, puis dans le Bas-Saint-Laurent, au Lac Saint-Jean et en Abitibi.

Quant à Cantrex, il s'agit d'un groupe ayant déjà sous sa tutelle les magasins «Kit-A-Tout», «Le Meubleur» et «Expansion», soit plus de 320 points de vente au Québec et en Ontario, pour un chiffre d'affaires annuel de \$350 millions en vente au détail. Cantrex fait par ailleurs partie du Groupe Sunby, qui lui compte 650 points de vente au Canada, dans les secteurs du meuble, de l'électrique, l'électronique et le couvre-plancher. Les membres du groupe affichent un chiffre d'affaires de ventes au détail annuel de \$700 millions et détiennent près de 15 p. cent du marché de l'industrie dans lequel ils se spécialisent au Canada.

Selon M. Bureau, de nombreuses études de marché démontrent que le Québec est un terri-

toire privilégié pour ce qui est des regroupements de marchands indépendants.

«Les indépendants conservent une part importante du marché de la consommation et ils n'auraient sans doute jamais pu atteindre ces résultats s'ils n'avaient su mettre leurs ressources en commun via les regroupements qui procurent notamment le pouvoir d'achat», a-t-il déclaré hier.

«La clientèle que nous visons se situe dans la classe moyenne et moyenne-haute et elle recherche de beaux meubles à un bon prix, mais aussi la nouveauté. Elle veut surtout pouvoir magasiner dans un décor raffiné et évocateur de qualité», affirme pour sa part le directeur de *Meubles Sélection*, Marcel Dagenais.

La Caisse de dépôt continuera d'investir dans des entreprises qui font affaire avec l'Afrique du Sud

■ QUÉBEC — Tout en condamnant l'apartheid, la Caisse de dépôt et de placements

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne

n'a pas l'intention de cesser d'investir dans des entreprises canadiennes faisant affaire avec l'Afrique du Sud.

Cette attitude reçoit l'appui du tuteur gouvernemental de la Caisse, le ministre des Finances Gérard-D. Lévesque, qui juge cette position «satisfaisante».

C'est la centrale syndicale CSN qui a lancé ce débat en octobre dernier, en rendant public la liste des compagnies dans lesquelles la Caisse de dépôt et de placements du Québec, une

entreprise d'Etat, possède des intérêts et qui font affaire en Afrique du Sud.

Selon la CSN, la Caisse de dépôt avait, dans des entreprises ayant des liens commerciaux avec le gouvernement de Pretoria, des intérêts directs de \$594 millions et des intérêts indirects de \$1,4 milliard.

Parmi les entreprises privées dans lesquelles la Caisse avait des avoirs, la CSN identifiait Alcan, CIL, Cominco, Dominion Textile, Falconbridge, Moore Corp., Noranda Mines, les groupes Bronfman et Thomson.

La CSN reprochait également à la Caisse ses relations avec les banques à charte canadiennes qui entretiennent des liens avec l'Afrique du Sud.

Réplique

Dans sa réplique, dont la Presse canadienne a obtenu copie, la Caisse de dépôt et de placement affirme qu'elle n'a pas «d'investissements directs» en Afrique du Sud.

Elle reconnaît toutefois avoir «comme tous les investisseurs canadiens» des investissements dans des entreprises qui font affaire en Afrique du Sud.

La Caisse condamne par ailleurs la politique d'apartheid du gouvernement sud-africain, une politique qu'elle juge «inconciliable» avec les principes qui la guident dans ses investissements.

Toutefois, la Caisse de dépôt prétend que «toute action doit viser à mettre fin à l'apartheid et

se garder de provoquer même indirectement des maux économiques et sociaux à l'égard des hommes et des femmes qui y vivent».

Aussi, la Caisse de dépôt estime que «son action ne doit pas en être une d'abstention, de retrait ou de toute autre abdication de responsabilité».

La Caisse, en tant qu'actionnaire de certaines compagnies investissant en Afrique du Sud, «vise dans le cadre régulier de ses relations avec ces entreprises, à inciter celles-ci à maintenir, soutenir et développer des politiques conformes aux intérêts de l'ensemble de la population et respectueuses des droits», affirme la Caisse.

Mais «dans le milieu des affaires où nous oeuvrons, ce type de discussion ne se déroule pas sur la place publique», soulignent les dirigeants de la Caisse.

Cette dernière se dit néanmoins convaincue que «cette approche apparaît susceptible actuellement de produire des résultats concrets».

Gérard-D. Lévesque

De son côté, M. Gérard-D. Lévesque, ministre des Finances de qui relève la Caisse de dépôt et de placements, se dit «satisfait» de l'attitude de la Caisse dans ce dossier.

Un adjoint de M. Lévesque, M. Pierre Saulmier, a expliqué hier que le ministre avait accusé réception et pris connaissance du dossier de la CSN au sujet des investissements de la Caisse de dépôt et de placement.

Lequel des deux vous convient le mieux?

Le Portatif

Le premier ordinateur vraiment portable et le plus puissant.



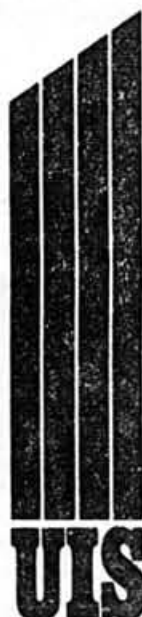
Le HP 150

L'ordinateur à écran tactile. L'ordinateur avec une touche de chez nous.

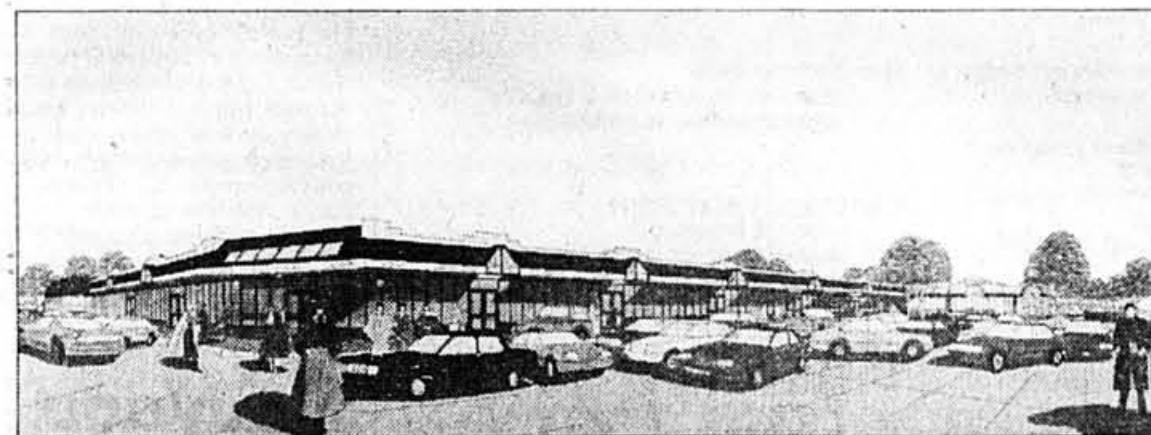


Comptez sur notre expertise.

UNIVERSEL SYSTEMES D'INFORMATION INC.
5990, Vanden Abeele, St-Laurent, Que. H4S 1R9 336-8800



Le Carrefour Hamel à l'angle Hamel et Marie-de-l'Incarnation



L'un des emplacements commerciaux le plus avantageux à Québec

Avis: Aux Marchands Dynamiques. ESPACES À LOUER
Le Carrefour Hamel est un centre commercial situé à l'angle Hamel et rue Marie-de-l'Incarnation au plein cœur d'un segment commercial. Près de McDonald's.

Burger King, Canadian Tire, le Parc de l'Exposition, l'Autoroute 73, le Colisée et la Place Fleurs-de-Lys. Profitable... sans doute!

■ **Déjà en opération au Carrefour Hamel:** • Restaurant Giorgio • Restaurant Ming Wong •

Pharmacie Brunet • Le Grenier Modaprix • Frits • Pâtisseries Saumonnière • Dunkin' Donuts.

■ **Local idéal disponible pour:** • Boucherie • Dépanneur • Charcuterie • Agence de Voyage • Sport • Quincaillerie • Opticien



• Vêtements • Clinique dentaire, médicale ou chiropratique • Coiffure • Photo.

■ Circulation de 35 000 autos par jour.

■ Profitez de la proximité de la Place Fleurs-de-Lys, à des prix très raisonnables.

Joignez-vous à nous aujourd'hui! Pour de plus amples informations, veuillez contacter: à Québec (418) 647-2640 à Montréal (514) 344-4593

Profitez des nouvelles Galeries du Cap...



Au plein cœur de la région de Cap-de-la-Madeleine/Trois-Rivières

Avis: Aux Marchands Dynamiques ESPACES À LOUER
Nous recherchons des entreprises dynamiques de partout au Québec afin de compléter nos adjonctions aux Galeries du Cap. Profitez des avantages suivants:

■ La rénovation complète et l'expansion des Galeries du Cap.

■ La présence du nouveau géant de l'alimentation MAXI (de Provigo). Un succès éclatant depuis son ouverture en décembre 1985.

■ Un vaste magasin à rayons Woolco.

■ Une population de 150 000.

■ Le meilleur emplacement commercial à Cap-de-la-Madeleine/Trois-Rivières.



■ Accès et sorties directs de l'autoroute 40/755 (Le centre est toujours bien visible à toute la circulation de l'axe Québec-Trois-Rivières-Montréal.)

■ Un mail ultra-moderne de 1ère qualité.

■ 60 boutiques et magasins (30 existants, 30 nouveaux).

■ Un stationnement de 1 650 places.

Joignez-vous à nous aujourd'hui. Pour tous renseignements, veuillez appeler: Nicole Duquette à Cap-de-la-Madeleine: (819) 373-5373 ou Patrick Quinn à Montréal: (514) 731-6801.

QUESTIONS
D'ARGENT

Alain Dubuc Claude Picher

Nos lecteurs retrouveront ici le texte des réponses fournies aux questions posées par les téléspectateurs de l'émission «Questions d'argent», animée par Lise Le Bel et diffusée hier à 19 h 30 sur les ondes de Radio-Québec. La même émission sera diffusée, en reprise, demain, mercredi, à 16 h 30.

Le chômage: une baignoire difficile à vider...

QUESTION: Comment se fait-il que le chômage soit si élevé quand les politiciens annoncent la création de milliers d'emplois à chaque mois?

REPONSE: Même si personne ne ment dans cette histoire, il y a effectivement quelque chose de bizarre, puisque le taux de chômage dépasse toujours le cap des 11 p. cent au Québec. Depuis la récession, en 1982, il s'est créé 220 000 emplois en trois ans au Québec. Pendant ce temps, le nombre de chômeurs n'a baissé que de 37 000. Les chiffres ne balancent pas; cela peut s'expliquer par la théorie de la baignoire! Si on vide une baignoire en ôtant le bouchon, on aura du mal à réussir si, au même moment, on fait couler le robinet! Pour le marché du travail, c'est la même chose. Pendant que l'on crée des emplois pour tous ces chômeurs, d'autres personnes arrivent sur le marché du travail, 183 000 pendant ces trois mêmes années. Résultat: le taux de chômage ne baisse pas malgré la création d'emplois. Ces nouveaux arrivants ne sont pas, comme on peut le croire, des jeunes qui arrivent sur le marché du travail. Le groupe des 15-24 ans diminue en effet en nombre parce que les jeunes d'aujourd'hui ne font pas partie du baby-boom d'après-guerre. Les nouveaux arrivants sont plutôt des déçus qui ne le sont plus. On se souvient que, pendant la récession, on a souvent dit que les chiffres officiels du chômage masquaient la réalité. En effet, un grand nombre de travailleurs étaient tellement découragés de ne pas se trouver un emploi qu'ils cessaient de chercher. Pour Statistique Canada, ces travailleurs découragés cessaient d'être des chômeurs pour devenir des inactifs parce que la définition officielle du chômage précise qu'un chômeur se cherche activement du travail. Ces découragés de la récession, parce que les perspectives économiques semblent meilleures, reviennent et se cherchent un emploi. Ils redeviennent ainsi des chômeurs!

QUESTION: On entend souvent parler du vérificateur général, et de ses rapports fracassants sur la façon dont l'argent du gouvernement est dépensé. Qu'est-ce au juste que la vérification? Quel est le rôle du vérificateur général? Quels sont ses pouvoirs? Fait-il un travail nécessaire?

REPONSE: Toutes les entreprises, les coopératives, les municipalités, les syndicats, font vérifier leurs livres, c'est-à-dire, qu'ils en confient l'inspection à un comptable neutre, ou vérificateur. Les gouvernements doivent aussi se soumettre à cet exercice. Le vérificateur général, tant à Ottawa (Kenneth Dye) qu'à Québec (Réal Châtelain) est un expert comptable indépendant et apolitique. Il relève d'une loi spéciale, et demeure en place, peu importe le parti politique au pouvoir. Assisté d'une équipe, il a pour fonction de passer au peigne fin les dépenses de chaque ministère, organisme, agence, société d'Etat (à l'exception de quelques-unes, comme Air Canada, qui font vérifier leurs livres séparément). Ils ne se contentent pas de vérifier la justesse des calculs; ils s'assurent aussi que les fonds publics sont dépensés efficacement. Leurs rapports mettent en relief les abus et erreurs qu'ils peuvent trouver, et émettent des recommandations pour corriger certaines situations. La décision d'appliquer ou non ces recommandations appartient au gouvernement. Le vérificateur peut avoir recours aux tribunaux pour forcer le gouvernement à lui remettre des documents. C'est ce qui s'est passé à Ottawa lorsque Kenneth Dye a voulu en savoir plus long sur l'achat de Petrofina par Petro Canada. Les gouvernements sont de très grosses machines, et les vérificateurs se plaignent assez régulièrement du peu de moyens mis à leur disposition. Même s'ils ne peuvent pas tout voir, leur rôle de chien de garde est essentiel.

QUESTION: En cas de la faillite d'une compagnie, qui est payé d'abord?

REPONSE: On sait qu'une faillite peut être soit demandée par le propriétaire lui-même, s'il n'arrive pas à joindre les deux bouts, ou par les créanciers, à certaines conditions. C'est un tribunal qui tranchera et qui nommera par la suite un syndic. Celui-ci fera le bilan des actifs de la compagnie; c'est ensuite que les actifs seront saisis. Il y a trois catégories de créanciers, qui seront remboursés à tour de rôle. Tout d'abord, les créanciers garantis sont payés les premiers: cela regroupe ceux qui ont prêté contre une garantie, comme les prêts hypothécaires, le gouvernement fédéral pour certaines dettes, comme ce qui est dû à l'assurance-chômage et les taxes foncières. De par la nature de leurs prêts, les banques arrivent toujours dans cette première catégorie. Le deuxième groupe, ce sont les créanciers privilégiés: le syndic, les frais de faillite, les taxes municipales et les salaires qui ne dépassent pas \$500. Enfin, s'il reste encore quelque chose, c'est au tour des créanciers ordinaires: fournisseurs, actionnaires, salaires supérieurs à \$500. Le gouvernement fédéral a d'ailleurs annoncé en janvier qu'il corrigerait cette législation qui pénalise les travailleurs, pour s'assurer que ceux-ci touchent les montants qu'ils ont mérité par leur travail. Ceux-ci ont par exemple perdu \$10 millions dans des faillites en 1985. Et ce n'est pas acceptable.

ATT: PETITES ENTREPRISES
RE: UN GROS AVANTAGE

nt northern telecom

SYSTÈME
TÉLÉPHONIQUE
VANTAGE 8

L'ENSEMBLE INCLUT:
4 téléphones Vantage Esprit.
1 contrôleur Vantage 8.
Garantie 1 an complet.
Liaison avec Bell.

- ☐ Jusqu'à 4 lignes / 8 téléphones
- ☐ Composition abrégée de 20 numéros
- ☐ Service de mise en attente automatique
- ☐ Restriction d'interurbain
- ☐ Recherche de personnes
- ☐ Intercom à plusieurs voies
- ☐ Ne pas déranger
- ☐ Appel conférence
- ☐ Renvoi automatique d'appels intérieurs
- ☐ Main libre optionnel

\$2495.

OU LOUEZ 42 MOIS
À \$86⁵⁰ PAR MOIS

APPELEZ-NOUS

273-8711

Un besoin téléphonique?
8 succursales à votre service

- ☐ Carrefour Laval
- ☐ Les Terrasses
- ☐ Place Versailles
- ☐ Centre Rockland
- ☐ Prom. St-Bruno
- ☐ Galeries d'Anjou
- ☐ Centre Fairview
- ☐ 6672, Plaza St-Hubert

APRÈS AVOIR REMPLI SON CONTRAT AVEC LES ÉCOLES

Comterm abandonne le Max pour un nouvel ordinateur, le C2

Comterm abandonne la production du Max, son micro-ordinateur controversé. Dorénavant, la compagnie de Montréal offrira aux commissions scolaires un nouvel appareil plus sophistiqué et plus proche de la norme IBM, le Comterm C2.

Deux semaines après avoir complété la fabrication et la li-

raison des 9000 micro-ordinateurs Max aux commissions scolaires du Québec, la compagnie de Montréal a dévoilé hier le Comterm C2, qui semble corriger plusieurs des lacunes du Max.

MIVILLE TREMBLAY
de la Presse Canadienne

C'est en juillet 1983 que le ministère de l'Éducation du Québec avait soumis sa « Proposition de développement » sur l'utilisation de la micro-informatique à des fins pédagogiques et appelé des offres pour la fabrication d'appareils adaptés au milieu scolaire. Avec les normes du ministère, le contrat décroché par Comterm en septembre 1984 a donné naissance au Max, un appareil original, mais qui selon ses détracteurs, tenait autant du zèbre que du chameau.

Défauts du Max

Malgré les promesses, le Max n'a jamais livré la compatibilité avec la norme quasi universelle des PC d'IBM. Son écran et son clavier fixes offrent une mauvaise ergonomie pour les petits enfants, et malgré les apparences de son boîtier résistant, plusieurs appareils ont dû être rappelés par la compagnie afin de réparer des composantes, notamment les lecteurs de disquettes.

Le C2 est d'une philosophie subitement différente, explique M. Stewart Bacon, vice-président de Comterm : au lieu de créer une bête unique à qui l'on demanderait de ressembler tant bien que mal à un PC d'IBM, on a construit un clone du PC d'IBM, mais dont le grand clavier a le don d'imiter celui du Max.

Ainsi, la filière Max ne pètit pas et 95 p. cent des logiciels développés pour les 9000 appareils pourront tourner sur les C2. D'ailleurs, Comterm assure qu'elle va fournir tout le support promis pour les Max et affirme que des didacticiels continueront d'être écrits pour ces machines. En ce moment, les utilisateurs de Max peuvent puiser dans une bibliothèque d'une centaine de titres.

Au prix de \$1100

Le C2 est doté d'un écran monochrome et d'un clavier amovibles. Avec deux lecteurs de disquettes de 5 pouces et quart, 512 k de mémoire vive, six fentes d'extension et un microprocesseur de 16 bits fonctionnant au choix aux deux vitesses de 4,8 et 8 mégahertz, la version de base se vendra au prix abordable de \$1100. Les options comprennent le disque rigide, la souris et le moniteur en couleur.

Pour Comterm, cet appareil a pour grand avantage de pouvoir être utilisé comme poste de travail intelligent dans un système de bureautique. Plus polyvalent, le C2 peut servir aux élèves de l'élémentaire, aux étudiants universitaires, ainsi qu'aux administrateurs des institutions d'enseignement.

Selon M. Bacon, en présentant ce nouveau modèle, Comterm démontre son intérêt à long terme pour le marché spécialisé des écoles. Maintenant que le contrat des 9000 ordinateurs a été rempli (\$30 millions avec les options et appareils périphériques), les commissions scolaires sont libres d'acheter les machines de leur choix, mais avec les compressions budgétaires du gouvernement du Québec, M. Bacon affirme n'avoir aucune idée du nombre d'appareils qui seront commandés en 1986 et que se disputeront plusieurs fabricants.

Nouveau sommet à New York

Les marchés boursiers canadien et américain ne se ressemblent guère par les temps qui courent.

Hier, à New York, le marché a atteint un nouveau sommet après un départ hésitant. L'indice Dow Jones a donc terminé la séance en hausse de 15,5 points, à 1855,90 points, dépassant son précédent record de jeudi dernier, à 1855,03.

Parmi les valeurs canadiennes échangées, Canadian Pacific a gagné 3/4 à \$13 1/2 et Seagram 1/2 à \$59 1/2.

Pendant ce temps, à Montréal, une chute des valeurs forestières a forcé le marché montréalais à se replier et l'indice général s'est inscrit en baisse de 5,01 points, à 1613,36 points. Les forestières ont perdu 46,81 points d'un cours.

Principal titre échangé, Bell Canada Enterprises, en baisse de 1/4 à \$40 1/2 s'est traité à 256,84 exemplaires.

À Toronto, la baisse a été plus considérable qu'à Montréal, soit de 7,31 points, l'indice composé cédant 7,31 points et clôturant à 3121,8 points.

LES TAUX D'INTÉRÊT

	ÉPARGNE STABLE	INTÉRÊT QUOTIDIEN	DÉPÔTS À COURT TERME						DÉPÔTS À TERME INTÉRÊT VERSÉ ANNUELLEMENT					CERTIFICATS GARANTIS INTÉRÊT VERSÉ ANNUELLEMENT					PRÊTS PERSONNELS % min.	HYPOTHÈQUES RÉSIDENTIELLES					HYPOTHÈQUES COMMERCIALES					
			DÉPÔT min(\$)	30-59 j.	60-89 j.	90-119 j.	120-179 j.	180-269 j.	270-364 j.	DÉPÔT min(\$)	1 AN	2 ANS	3 ANS	4 ANS	5 ANS	DÉPÔT min(\$)	1 AN	2 ANS		3 ANS	4 ANS	5 ANS	1 AN	2 ANS	3 ANS	4 ANS	5 ANS	1 AN	3 ANS	5 ANS
BANQUES																														
COMM. ITALIENNE	7 1/4	7	5000	8	8	8	8	8	8	1000*	8 1/4	9	9 1/4	9 1/4	9 1/4	—	—	—	—	—	12 1/2	10 1/2	10 1/2	11	11	11	11 1/2	12	12 1/2	
COMMERCE	6 1/4	6 1/4	5000	7 1/4	7 1/4	7 1/4	7 1/4	7 1/4	7 1/4	1000	7 1/4	8	8	8 1/4	8 1/4	1000	9	9 1/4	9 1/4	9 1/4	9 1/4	12	10 1/2	10 1/2	11	11	11	—	—	
CONTINENTALE	6 1/4	6 1/4	5000	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4	1000*	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4	1000	9 1/4	9 1/4	9 1/4	9 1/4	9 1/4	—	—	—	—	—	—	—	—	
EPARGNE	6 1/2	6 1/4	3000	7 1/4	8	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	1000	8 1/2	9	9 1/2	9 1/2	9 1/2	1000	8 1/4	9 1/4	9 1/4	9 1/4	9 1/4	12 1/2	10 1/2	10 1/2	11	11	11	10 1/2	11	
* FED. CAIS. D'ÉTABLIS (Qué.)	6	—	1000	8	8	8	8	8 1/4	8 1/4	2000	8 1/2	8 1/4	8 1/4	9	9 1/4	1000	9	9 1/4	9 1/4	9 1/2	9 1/2	12 1/2	10 1/2	10 1/2	11	11	11 1/2	11 1/2	12	12 1/2
* FED. CAIS. POP (Qué.)	6 1/4	6 1/4	3000A	7 1/4	7 1/4	8 1/4	7 1/4	8	8	1000	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/2	1000	9	9 1/4	9 1/4	9 1/4	9 1/4	11 1/2	10 1/2	10 1/2	11	11	11	11	11 1/2	—
* FED. CAIS. POP MTL	6 1/4	6 1/4	5000	7 1/4	7 1/4	7 1/4	7 1/4	7 1/4	7 1/4	1000	8 1/4	—	—	—	—	1000	9	9 1/4	9 1/4	—	—	12 1/2	10 1/2	10 1/2	11	—	—	—	11 1/2	—
MONTRÉAL	6 1/4	6 1/4	5000	7 1/4	7 1/4	7 1/4	7 1/4	7 1/4	7 1/4	1000	7 1/4	7 1/4	7 1/4	7 1/4	8	1000	8 1/4	9	9	9	9	13	10 1/2	10 1/2	10 1/2	11	11	—	—	—
NATIONALE	6 1/4	6 1/4	5000	7 1/4	7 1/4	7 1/4	7 1/4	8	8	1000*	8	8	8 1/4	8 1/4	8	1000	9	9 1/4	9 1/4	9 1/2	9 1/2	12 1/2	10 1/2	10 1/2	11	11	11	11	11 1/2	11 1/2
NOUVELLE-ÉCOSSE	6 1/4	6 1/4	5000	7 1/4	7 1/4	7 1/4	7 1/4	7 1/4	7 1/4	1000	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/2	1000	9	9 1/4	9 1/4	9 1/4	9 1/4	12	10 1/2	10 1/2	11	11	11	—	—	—
ROYALE	6 1/4	6 1/4	5000	7 1/4	7 1/4	7 1/4	7 1/4	7 1/4	7 1/4	1000	8	8	8 1/4	8 1/4	8 1/2	1000	9	9 1/4	9 1/4	9 1/2	9 1/2	11 1/2	10 1/2	10 1/2	11	11	11	—	—	—
SOC D'ENT. ECONO.	6 1/2	—	5000	8 1/4	8 1/4	8 1/4	—	8 1/2	—	500	8 1/4	8 1/4	9	9	9	500	9 1/4	9 1/4	9 1/4	9 1/4	9 1/4	11 1/2	10 1/2	11	11 1/2	11 1/2	11 1/2	—	—	—
TORONTO-DOMINION	6 1/4	6 1/4	5000	7 1/4	7 1/4	8	8	8	8	1000	8	8	8 1/4	8 1/4	8 1/2	1000	8 1/4	9 1/4	9 1/4	9 1/4	9 1/4	12 1/2	10 1/2	10 1/2	11	11	11	10 1/2	11 1/2	11 1/2
FIDUCIES																														
CANADA TRUST	6 1/4	6 1/4	5000	7 1/4	8	8	8	8	8	—	—	—	—	—	—	1000	9	9 1/4	9 1/4	9 1/2	9 1/2	13	10 1/2	10 1/2	11	11	11	10 1/2	11 1/2	11 1/2
CAN. ITALIENNE	5	—	5000	7 1/4	7 1/4	8	8	8 1/4	8 1/4	—	—	—	—	—	—	1000	8 1/4	8 1/4	9	9	9	12	12 1/2	—	—	—	—	11 1/2	—	—
CREDIT FONCIER	—	—	5000	7 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4	—	—	—	—	—	—	500	9 1/4	9 1/4	9 1/4	9 1/2	9 1/2	—	10 1/2	10 1/2	11	11	11	10 1/2	11 1/2	11
EATON / BAIE	7 1/2	7	5000	9	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4	—	—	—	—	—	—	500	8 1/4	9 1/4	9 1/4	9 1/2	9 1/2	—	—	—	—	—	—	—	—	—
FIDUCIARIES	—	—	5000	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8	8	8	—	—	—	—	—	—	500	9 1/4	9 1/4	9 1/4	9 1/2	9 1/2	—	10 1/2	10 1/2	11	11	11	10 1/2	11	11
FIDUCIE DU QUÉBEC	5 1/2	5 1/2	5000B	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4	—	—	—	—	—	—	1000	9 1/4	9 1/4	9 1/4	9 1/2	9 1/2	—	10 1/2	10 1/2	11	—	11	10 1/2	11	11
FINANCIAL TRUST	—	—	5000	9 1/4	9 1/4	9	9	8 1/4	8 1/4	—	—	—	—	—	—	500	9 1/4	9 1/4	9 1/4	9 1/2	9 1/2	—	10 1/2	10 1/2	11	11	11	11 1/2	11 1/2	11
FIRST CITY	—	—	5000	9	9	9	9	9	9	—	—	—	—	—	—	500	9 1/4	9 1/4	9 1/4	9 1/2	9 1/2	—	10 1/2	10 1/2	11	11	11	10 1/2	11	11
GUARANTY TRUST	6 1/4	6 1/4	5000	8	8	8	8	8	8	—	—	—	—	—	—	1000	9	9 1/4	9 1/4	9 1/2	9 1/2	—	10 1/2	10 1/2	11	11	11	10 1/2	11 1/2	11 1/2
GUARDIAN	—	7	5000	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4	—	—	—	—	—	—	1000	9 1/4	9 1/4	9 1/4	9 1/2	9 1/2	—	10 1/2	11	11 1/2	11 1/2	11 1/2	—	—	—
MONTRÉAL TRUST	6 1/4	6 1/4	5000	8 1/4	8	8	8	8	8	—	—	—	—	—	—	1000	9	9 1/4	9 1/4	9 1/2	9 1/2	—	10 1/2	10 1/2	11	11	11	10 1/2	11	11
MORGAN	—	—	5000	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4	—	—	—	—	—	—	500	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4	—	—	—	—	—	—	10 1/2	10 1/2	10 1/2
MORGUARD	—	—	10000	9 1/4	9	9	9	9	9	—	—	—	—	—	—	1000	9 1/4	9 1/4	9 1/4	9 1/2	9 1/2	—	—	—	—	—	—	10 1/2	10 1/2	10 1/2
PRÊT ET REVENU	6 1/4	6 1/4	5000	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4	—	—	—	—	—	—	1000	9 1/4	9 1/4	9 1/4	9 1/2	9 1/2	—	10 1/2	10 1/2	11	11	11	—	—	—
SOC. NAT. DE FIDUCIE	—	—	2000	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4	—	—	—	—	—	—	500	9	9 1/4	9 1/4	9 1/2	9 1/2	—	11	10 1/2	11	11	11	—	—	—
TRUST CENTRAL	7	6 1/2	5000	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4	—	—	—	—	—	—	500	9	9 1/4	9 1/4	9 1/2	9 1/2	—	10 1/2	10 1/2	11	11	11	10 1/2	11	11
TRUST GENERAL	7 1/4	7 1/4	5000	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4	—	—	—	—	—	—	1000	9 1/4	9 1/4	9 1/4	9 1/4	9 1/4	—	10 1/2	10 1/2	11	11	11	10 1/2	11	11
TRUST NATIONAL	6 1/4	6 1/4	5000	7 1/4	8	8	8	8	8	—	—	—	—	—	—	500	9	9 1/4	9 1/4	9 1/2	9 1/2	—	10 1/2	10 1/2	11	11	11	10 1/2	11 1/2	11 1/2
TRUST ROYAL	6 1/4	6 1/4	5000	8	8	8	8	8	8	—	—	—	—	—	—	1000	9	9 1/4	9 1/4	9 1/2	9 1/2	—	10 1/2	10 1/2	11	11	11	10 1/2	11	11

Compilation: LA PRESSE le 21 avril 1986 — Ces taux sont sujets à changement.
* Taux recommandés par la Fédération.
* Versement semi-annuel.

A \$3000 30 à 89 jours B 90 à 149 jours
\$1000 90 à 364 jours 150 à 179 jours

PROGRAMME DE CONFÉRENCES SUR TOUS LES ASPECTS DES FRANCHISES

Pendant les quatre jours du Salon de la franchise et du commerce associé, les intéressés pourront assister à des conférences données par les meilleurs spécialistes du Canada à l'heure actuelle.

Ces exposés qui couvriront tous les aspects du commerce franchisé se dérouleront dans l'amphithéâtre de la Grande Place. Le programme complet se déroulera comme suit:

Vendredi, le 25 avril 1986

- 11 h: Ministère Industrie et Commerce
Banque fédérale de développement Institut national
sur le franchisage
«Comment acheter une franchise»
- 12 h: Chambre des Notaires
Lapointe Rosenstein
«Méthodes d'évaluation d'un concept de franchises»
- 13 h: Samson Bélair
«Éléments importants de la structure organisationnelle du franchiseur»
- 14 h: Chambre des Notaires
Lapointe Rosenstein
«Aspects juridiques reliés aux modes de financement des franchises»
- 15 h: Ministère Industrie et Commerce
Banque fédérale de développement Institut national
sur le franchisage
«Comment acheter une franchise»
- 16 h: Banque Royale du Canada
«Le Banquier et le Franchisé»
- 17 h: Maheu Noiseux
«Questions à poser lors de l'achat d'une franchise»
- 18 h: Me Jean H. Gagnon
«Intermédiaires et cas vécus»
- 19 h: Chambre des Notaires
Lapointe Rosenstein
«Méthodes d'évaluation d'un concept de franchise»

Samedi, le 26 avril 1986

- 11 h: Banque Royale du Canada
«Le Banquier et le Franchisé»
- 12 h: Ministère Industrie et Commerce
Banque fédérale de développement Institut national
sur le franchisage
«Comment acheter une franchise»
- 13 h: Chambre des Notaires
Lapointe Rosenstein
«Méthodes d'évaluation d'un concept de franchise»
- 14 h: Samson Bélair
«Éléments importants de la structure organisationnelle du franchiseur»
- 15 h: Chambre des Notaires
Lapointe Rosenstein
«Aspects juridiques reliés aux modes de financement des franchises»
- 16 h: Ministère Industrie et Commerce
Banque fédérale de développement Institut national
sur le franchisage
«Comment acheter une franchise»
- 17 h: Jean H. Gagnon
«Intermédiaires et cas vécus»
- 18 h: Maheu

RAPPORTS FINANCIERS EXPRESS

COMPAGNIES	PROFITS (PERTES) (\$'000)			REVENUS BRUTS (\$'000)		
	Courant	L'an dernier	Variation	Courant	L'an dernier	Variation
Northern Telecom (mat. de comm.) Mont. Qué. 1er trim. 31 mars	50,100	61,100	-18 %	969,600	978,400	-1 %
Alcan Aluminium (aluminium) Mont. Qué. 1er trim. 31 mars	27,000	30,000	-10 %	1,450,000	1,410,000	+3 %
Prefac Concrete (mat. de const.) Mont. Qué. année 31 déc.	226	167	+35 %	16,800	13,100	+28 %
Imperial Oil (pétroles) Tor. Ont. 1er trim. 31 mars	96,000	130,000	-26 %	2,100,000	1,900,000	+11 %
Abitibi-Price (pâtes et papier) Tor. Ont. 1er trim. 31 mars	17,800	23,700	-25 %	647,400	581,400	+11 %
Toronto Sun Publishing (publication) Tor. Ont. 1er trim. 31 mars	1,580	1,457	+8 %	79,100	77,300	+2 %
B.F. Goodrich Co. (caoutchouc) NY, NY. 1er trim. 31 mars	(22,200)	2,200	- %	728,800	774,100	-6 %
E.F. Hutton Group Inc. (courtier) NY, NY. 1er trim. 31 mars	40,100	24,100	+66 %	895,000	759,000	+18 %
Phelps Dodge Co. (mines) NY, NY. 1er trim. 31 mars	15,200	2,700	+463 %	239,900	223,600	+7 %
Bausch & Lomb (verre) Rochester, NY. 1er trim. 31 mars	12,354	11,169	+11 %	150,975	133,713	+13 %
Squibb Corp. (prod. pharmaceutique) NY, NY. 1er trim. 31 mars	53,600	42,300	+27 %	558,900	453,100	+23 %
Union Carbide Corp. (prod. chimique) NY, NY. 1er trim. 31 mars	43,300	71,200	-39 %	1,720,000	1,710,000	+1 %
Reichhold Chemicals (prod. chimique) W. Plains, NY. 1er trim. 31 mars	1,069	5,636	-81 %	209,713	185,080	+13 %
Combustion Engineering (equip. énergétique) Stamford, C. 1er trim. 31 mars	11,570	10,519	+10 %	536,224	547,362	-2 %
Eaton Corp. (conglomérat) Clev. Ohio 1er trim. 31 mars	50,100	65,900	-24 %	882,400	909,200	-3 %
UAL Inc. (comp. aérienne) Chic. Ill. 1er trim. 31 mars	(103,095)	(661)	- %	1,960,000	1,590,000	+23 %
Ashland Oil Inc. (pétroles) Russell, KY. 1er trim. 31 mars	88,000	40,000	+120 %	3,800,000	3,600,000	+6 %
Hughes Tool Co. (equip. pétrolier) Houston, Texas 1er trim. 31 mars	(20,249)	634	- %	247,012	293,760	-16 %

Mise en chantier de l'usine d'hydrogène liquide à Bécancour

■ BECANCOUR (PC) — En compagnie du président du conseil d'Air Liquide, M. Pierre Salbaing, du président d'Hydro-Québec, M. Guy Coulombe, du député fédéral de Richelieu, M. Louis Plamondon, et de nombreuses personnalités, le ministre de l'Énergie et des Ressources du Québec, M. John Ciacchia, a procédé hier à la mise en chantier officielle de la nouvelle usine de production d'hydrogène liquide HydrogenAL, dans le parc industriel de Bécancour.

L'usine de Bécancour, dont l'exploitation commerciale est prévue pour le début de 1987, nécessitera un investissement de l'ordre de \$30 millions et, sans compter la période de construction, créera quelque 20 emplois directs dans le secteur de la haute technologie. Elle produira 10 tonnes d'hydrogène liquide par jour, à partir d'hydrogène gazeux.

HydrogenAL est née de l'association d'Hydro-Québec et d'Air Liquide Canada Ltée, dans le but d'assurer un nouveau domaine d'activité au Québec, soit la production et la commercialisation de l'hydrogène liquide.

Cet investissement à égale mesure est rendu possible grâce aux subventions accordées par la Société de développement industriel du Québec et par deux ministères fédéraux : Expansion industrielle régionale et Énergie, Mines et Ressources. Les subventions accordées par ces deux paliers de gouvernement représentent environ 15 pour cent de l'investissement total.

Le nouveau projet permettra de plus la démonstration de cellules d'électrolyse à haute performance développées par Electrolyser Inc. pour la production d'hydrogène gazeux. Présentement l'hydrogène gazeux est produit à l'échelle industrielle par le réformage du gaz naturel. Une partie de la production proviendra des 34 cellules électrolytiques à haut rendement qui fourniront l'hydrogène gazeux. Le reste de la production d'hydrogène liquide proviendra d'hydrogène gazeux acheté de la compagnie CIL, dont l'usine est installée à proximité, dans le parc de Bécancour.

M. Pierre Salbaing, vice-président d'Air Liquide, a mentionné lors de la conférence de presse précédant la levée de la première pelle de terre qu'on assistait à la naissance à Québec d'une nouvelle et importante industrie de pointe.

Alcan augmente son chiffre d'affaires mais enregistre une baisse de son bénéfice

■ Le bénéfice net d'Alcan Aluminium Limitée pour le premier trimestre de 1986 clos le 31 mars s'est inscrit en baisse à \$27 millions US, contre \$30 millions US un an plus tôt.

Par contre le chiffre d'affaires a augmenté à \$1453 millions US, comparativement à \$1408 millions US durant la même période en 1985.

Il s'agit de résultats consolidés provisoires.



La compagnie note, dans un communiqué, que l'exploitation des usines d'électrolyse

nord-américaines a été plus profitable qu'il y a un an. Les opérations en Europe, notamment au Royaume-Uni et en Allemagne, ont fortement contribué aux revenus.

Dans la région du Pacifique, la compagnie signale une détérioration marquée des résultats d'exploitation découlant, entre autres, des bas prix de l'alumine et des fluctuations des taux de change. — La Presse Canadienne

SELON LE SYNDICAT Versatile Vickers aurait perdu un contrat de réfection de navire

■ Selon le syndicat des employés de la Versatile Vickers, situé dans l'Est de Montréal, ce chantier se serait vu enlever les travaux de remise en état d'un navire de guerre canadien, l'Algonquin, qui lui avaient été promis en décembre dernier par le gouvernement fédéral.

Le président du syndicat, Jean-Guy Beaubien, soutient qu'il avait été acquis lors d'une rencontre tenue à Ottawa le 4 décembre avec le ministre fédéral Stewart McInnis et le président de Versatile, Peter Paul Saunders, que Versatile obtiendrait le contrat de réfection de quatre navires dans le cadre du programme «Trump» et que la filiale montréalaise en obtiendrait un. Il affirme maintenant que la compagnie a «perdu» le contrat pour deux des navires (les deux autres allant à Versatile Davie

de Lauzon), dont celui de Vickers, et que de nouvelles soumissions seront demandées pour leur réfection.

Le président de Versatile Vickers et Davie, Maurice Provencier, se refuse pour sa part à tout commentaire, préférant attendre le communiqué officiel qui sera émis par Ottawa «au cours des jours qui viennent».

Selon le syndicat, on annonçait le 7 mai prochain que Vickers se verrait octroyer des travaux de réfection de deux autres navires, le Skeena et le St-Croix, dans le cadre d'un autre programme. M. Beaubien affirme cependant que ce dernier occuperait 100 travailleurs pendant quatre mois alors que l'Algonquin aurait procuré de l'emploi à 300 personnes pendant un an.

Communications MARSy



André Bouthillier

La présidente de Communications MARSy (1986) inc., Mme Lucette St-Amant, est heureuse d'annoncer la nomination de M. André Bouthillier au poste de vice-président. M. Bouthillier devient aussi associé de cette firme, une nouvelle société-partenaire du Groupe CGI.

M. Bouthillier était directeur des communications du Groupe CGI (Conseillers en gestion et informatique) depuis juin 1985. Il avait auparavant œuvré dans le journalisme durant 15 ans.

Communications MARSy (1986) inc. se spécialise en relations publiques, en services-conseils en communication et en publicité/graphisme. Elle offre aussi des services en communications en technologie.

Ses bureaux sont situés à Montréal (606, rue Cathcart, bureau 1030 H3B 1K9) et à Québec (500, rue Grande-Allée Est, bureau 410 G1R 2J7).

LES GRAINS

WINNIPEG (CONTRATS EN TONNES)		MARCHÉ À TERME	
		Ouv.	Haut Bas. Firm. Hier
LIN			
Mai	275.50	278.50	278.10 279.00
Juin	285.50	285.50	285.10 286.00
Juillet	288.00	288.00	288.10 289.00
Sept.	292.00	292.00	292.10 293.00
Nov.	295.00	295.00	295.10 296.00
Dec.	298.00	298.00	298.10 299.00
VANCOUVER			
GRAINE COLZA			
Mai	284.50	284.50	284.60 285.00
Juin	293.50	293.50	293.60 294.00
Juillet	298.50	298.50	298.60 299.00
Sept.	303.50	303.50	303.60 304.00
Nov.	308.50	308.50	308.60 309.00
Dec.	313.50	313.50	313.60 314.00
SEIGLE			
Mai	52.40	52.70	52.40 52.70
Juin	55.50	55.50	55.10 55.20
Juillet	58.50	58.50	58.10 58.20
Sept.	61.50	61.50	61.10 61.20
Nov.	64.50	64.50	64.10 64.20
Dec.	67.50	67.50	67.10 67.20
ORGE (Albion)			
Mai	90.00	90.00	90.10 90.20
Juin	92.00	92.00	92.10 92.20
Juillet	94.00	94.00	94.10 94.20
ORGE (Thunder bay)			
Mai	88.50	88.50	88.10 88.20
Juin	91.50	91.50	91.10 91.20
Juillet	94.50	94.50	94.10 94.20
Sept.	97.50	97.50	97.10 97.20
Nov.	100.50	100.50	100.10 100.20
Dec.	103.50	103.50	103.10 103.20
BLE-FOURRAGER			
Mai	111.20	111.20	110.80 110.90
Juin	113.20	113.20	112.80 112.90
Juillet	115.20	115.20	114.80 114.90
Sept.	117.20	117.20	116.80 116.90
Nov.	119.20	119.20	118.80 118.90
Dec.	121.20	121.20	120.80 120.90

MARCHÉ AU COMPTANT		MARCHÉ À TERME	
		Ouv.	Haut Bas. Firm. Hier
MAIS			
Mai	235.00	235.00	235.10 235.50
Juin	245.00	245.00	245.10 245.50
Juillet	255.00	255.00	255.10 255.50
Sept.	265.00	265.00	265.10 265.50
Nov.	275.00	275.00	275.10 275.50
Dec.	285.00	285.00	285.10 285.50
AVOINE			
Mai	82.50	82.50	82.60 83.00
Juin	85.50	85.50	85.60 86.00
Juillet	88.50	88.50	88.60 89.00
Sept.	91.50	91.50	91.60 92.00
Nov.	94.50	94.50	94.60 95.00
Dec.	97.50	97.50	97.60 98.00
SEIGLE			
Mai	52.50	52.50	52.60 53.00
Juin	55.50	55.50	55.60 56.00
Juillet	58.50	58.50	58.60 59.00
Sept.	61.50	61.50	61.60 62.00
Nov.	64.50	64.50	64.60 65.00
Dec.	67.50	67.50	67.60 68.00
ORGE			
Mai	90.50	90.50	90.60 91.00
Juin	92.50	92.50	92.60 93.00
Juillet	94.50	94.50	94.60 95.00
Sept.	96.50	96.50	96.60 97.00
Nov.	98.50	98.50	98.60 99.00
Dec.	100.50	100.50	100.60 101.00
BLE			
Mai	111.50	111.50	111.60 111.90
Juin	113.50	113.50	113.60 113.90
Juillet	115.50	115.50	115.60 115.90
Sept.	117.50	117.50	117.60 117.90
Nov.	119.50	119.50	119.60 119.90
Dec.	121.50	121.50	121.60 121.90

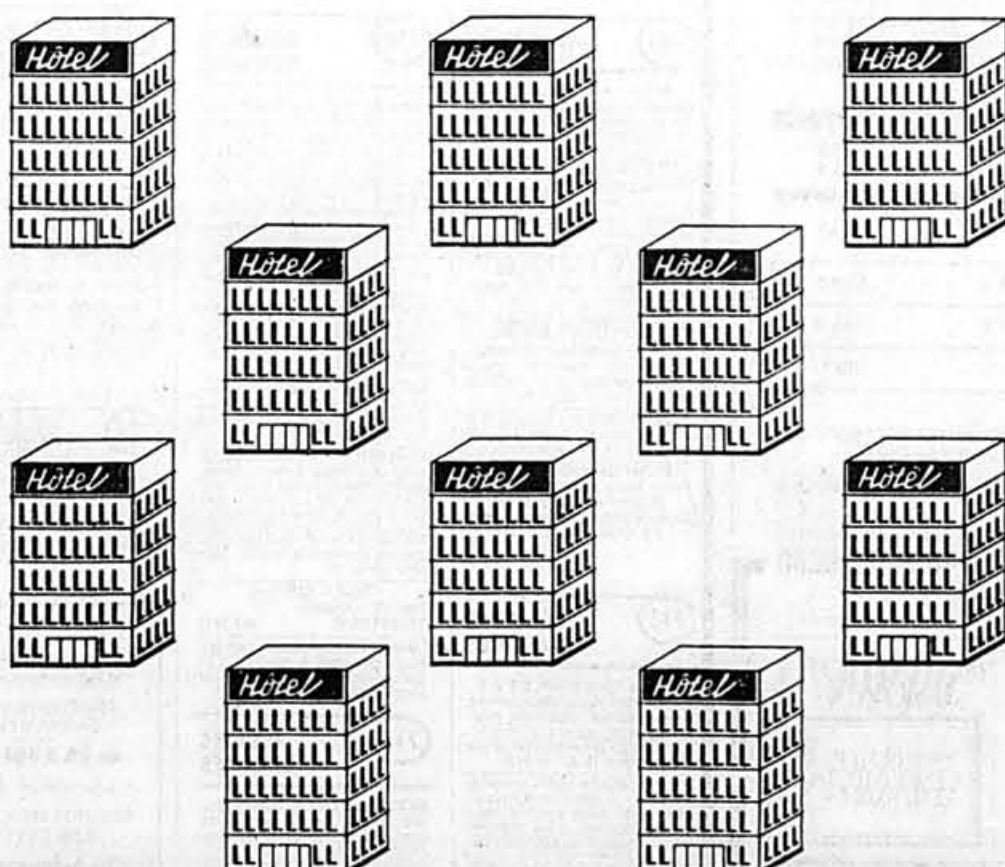
HILTON INTERNATIONAL QUÉBEC

3, Place Québec (Québec)

De l'extérieur, rien ne ressemble plus à un hôtel qu'un autre... hôtel. Mais quelle différence, souvent, dans la qualité de l'accueil! Au Hilton International Québec, l'art de recevoir est poussé jusqu'au raffinement. Notre façon de faire n'a pourtant rien de mystérieux. Nous mettons tout simplement en pratique la première règle de l'hôtellerie, qui est de donner en tout temps un service courtois et professionnel. C'est tout. Mais c'est déjà beaucoup. Parce que nous croyons qu'au-delà de la façade, la vraie différence entre hôtels, c'est un personnel serviable.

Réervations: (418) 647-2411 ou le service de réservations Hilton.

Il y a une différence...



L'ACCUEIL, ON PREND ÇA À COEUR.

Une occasion à ne pas manquer!

OFFRE DÉBUTANT LE 15 AVRIL



L'HYPOTHÈQUE SANS FRAIS DU NATIONAL

D'ici au 15 mai 1986, VG Trust National ne vous demandera AUCUN FRAIS, que vous ayez besoin d'une nouvelle hypothèque ou que vous desiriez transférer votre hypothèque actuelle d'une autre institution financière. Mais il y a beaucoup plus. Entre autres: ■ Nos excellents taux ■ Une autorisation rapide et des plus faciles ■ Les économies que prévoient nos régimes flexibles ■ Une assurance hypothèque qui protège votre famille pour seulement quelques cents par jour. Communiquez dès aujourd'hui avec votre succursale du Trust National la plus rapprochée. Il s'agit d'une occasion à ne pas manquer.



TRUST NATIONAL

Une filiale de La National Victoria et Grey Trustco Limitée

MONTRÉAL — 1350, rue Sherbrooke ouest 281-1570 • Rockland Ctr. 739-4758 • Cavendish Mall 482-3430
• Cote St-Luc Sh. Ctr. 486-7393 • 2324, rue Lucerne (TMR) 735-2457 •
Van Horne Sh. Ctr. 731-6883 • 2000, av. McGill College (angle Maisonneuve) 842-2001

*Condition: L'hypothèque sans frais de proposition vaut pour les acheteurs unifamiliaux résidents et de revenu habituels par le propriétaire, de même que pour les duplex et triplex ou à des investisseurs. Les frais de dossier sont payés à l'acheteur. La S.A.R.C., la S.C.R., les évaluateurs indépendants ou à des courtiers ne sont pas concernés.

500
ouest

Adresse prestigieuse dans un édifice moderne
À un coin de rue du métro McGill
Possibilité de louer de grandes superficies
Stationnement intérieur
Aménagement, clefs en main
Taux très compétitifs pour bureaux et commerces

Contactez
Paul Caden au
287-1852

«Courtiers protégés»

VOLVO

3e ANNÉE CONSECUTIVE LE «CONCESSIONNAIRE VOLVO PAR EXCELLENCE»

Le seul concessionnaire EXCLUSIF Volvo à Montréal

PLUSIEURS UNITÉS EN INVENTAIRE À L'ANCIEN PRIX
augmentation au 1^{er} avril 1986

up-town 8300, boul. Décarie (près Royalmount) **737-6666**

M. Bernard Roy
Conseiller Volvo

dépôts garantis

9 3/4%
5 ans
taux annuel

FIDUCIE PRÊT ET REVENU
225, ouest St-Jacques 288-1221

LE TEMPS DES IMPÔTS

Déclarez avec sagesse en 1985...
... planifiez avec sagesse en 1986 et au-delà.

L'argent épargné sera le vôtre.

Investissez dans l'immobilier à revenu en vous servant de fonds autrement versé à l'impôt
(Nous avons négocié un financement de 99,5%)
Plus de 3 000 investisseurs ont acquis nos propriétés à revenu

Pourquoi pas vous?
APPELEZ À FRAIS VIRÉS OU RETOURNEZ LE COUPON CI-JOINT

M. Richard Racette
Directeur, Ventes et Marketing
(613) 737-4040
(613) 737-4062 entre 17h00 et 19h00

MASTERCRAFT

Please send me information and a brochure on your latest real estate tax shelter opportunity.
S.V.P. faites-moi parvenir de l'information sur votre abri fiscal immobilier le plus récent.

Name/Nom
Address/Adresse
City/Ville
Telephone Res./Rés.:
Telephone Bus./Bur.:
Income/Revenu ☐ 40,000-50,000 ☐ 50,000-60,000 ☐ 60,000 plus

HEAD OFFICE/SIÈGE SOCIAL: 2080 Watley Road, Ottawa, Ontario K1G 3V3 TELEX 053 3171

LET'S SPEAK ENGLISH
Parlons anglais

Le samedi, de 10 h à 12 h
Les lundis et mercredis, de 16 h 00 à 17 h 30

Trois niveaux de cours pour enfants âgés de 5 à 8 ans et de 9 à 12 ans n'ayant aucune connaissance de la langue anglaise ou n'en possédant qu'une notion très élémentaire.

14 heures — 7 semaines
40\$
21 heures — 7 semaines
70\$

Début des cours: 28 avril 1986

Pour de plus amples renseignements, téléphonez-nous au **277-3323**
5550, avenue du Parc
Succursale internationale

MONTREAL

LES OBLIGATIONS
Price Yld Ope

GOVERNEMENT DU CANADA
Can 10% Dec 15-87 100.00 8.97-10.07
Can 10% Oct 15-88 104.50 8.95-10.03
Can 11% Dec 15-89 107.50 9.05-10.18
Can 10% Sep 15-90 106.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-91 110.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-92 113.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-93 116.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-94 119.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-95 122.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-96 125.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-97 128.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-98 131.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-99 134.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-00 137.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-01 140.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-02 143.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-03 146.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-04 149.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-05 152.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-06 155.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-07 158.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-08 161.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-09 164.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-10 167.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-11 170.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-12 173.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-13 176.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-14 179.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-15 182.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-16 185.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-17 188.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-18 191.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-19 194.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-20 197.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-21 200.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-22 203.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-23 206.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-24 209.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-25 212.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-26 215.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-27 218.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-28 221.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-29 224.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-30 227.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-31 230.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-32 233.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-33 236.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-34 239.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-35 242.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-36 245.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-37 248.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-38 251.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-39 254.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-40 257.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-41 260.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-42 263.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-43 266.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-44 269.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-45 272.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-46 275.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-47 278.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-48 281.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-49 284.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-50 287.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-51 290.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-52 293.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-53 296.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-54 299.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-55 302.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-56 305.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-57 308.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-58 311.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-59 314.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-60 317.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-61 320.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-62 323.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-63 326.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-64 329.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-65 332.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-66 335.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-67 338.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-68 341.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-69 344.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-70 347.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-71 350.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-72 353.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-73 356.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-74 359.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-75 362.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-76 365.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-77 368.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-78 371.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-79 374.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-80 377.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-81 380.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-82 383.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-83 386.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-84 389.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-85 392.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-86 395.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-87 398.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-88 401.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-89 404.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-90 407.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-91 410.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-92 413.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-93 416.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-94 419.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-95 422.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-96 425.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-97 428.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-98 431.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-99 434.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-00 437.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-01 440.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-02 443.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-03 446.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-04 449.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-05 452.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-06 455.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-07 458.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-08 461.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-09 464.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-10 467.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-11 470.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-12 473.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-13 476.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-14 479.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-15 482.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-16 485.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-17 488.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-18 491.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-19 494.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-20 497.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-21 500.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-22 503.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-23 506.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-24 509.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-25 512.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-26 515.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-27 518.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-28 521.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-29 524.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-30 527.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-31 530.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-32 533.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-33 536.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-34 539.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-35 542.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-36 545.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-37 548.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-38 551.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-39 554.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-40 557.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-41 560.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-42 563.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-43 566.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-44 569.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-45 572.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-46 575.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-47 578.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-48 581.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-49 584.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-50 587.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-51 590.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-52 593.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-53 596.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-54 599.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-55 602.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-56 605.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-57 608.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-58 611.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-59 614.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-60 617.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-61 620.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-62 623.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-63 626.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-64 629.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-65 632.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-66 635.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-67 638.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-68 641.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-69 644.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-70 647.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-71 650.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-72 653.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-73 656.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-74 659.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-75 662.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-76 665.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-77 668.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-78 671.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-79 674.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-80 677.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-81 680.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-82 683.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-83 686.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-84 689.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-85 692.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-86 695.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-87 698.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-88 701.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-89 704.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-90 707.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-91 710.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-92 713.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-93 716.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-94 719.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-95 722.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-96 725.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-97 728.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-98 731.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-99 734.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-00 737.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-01 740.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-02 743.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-03 746.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-04 749.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-05 752.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-06 755.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-07 758.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-08 761.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-09 764.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-10 767.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-11 770.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-12 773.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-13 776.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-14 779.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-15 782.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-16 785.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-17 788.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-18 791.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-19 794.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-20 797.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-21 800.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-22 803.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-23 806.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-24 809.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-25 812.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-26 815.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-27 818.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-28 821.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-29 824.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-30 827.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-31 830.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-32 833.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-33 836.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-34 839.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-35 842.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-36 845.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-37 848.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-38 851.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-39 854.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-40 857.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-41 860.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-42 863.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-43 866.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-44 869.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-45 872.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-46 875.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-47 878.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-48 881.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-49 884.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-50 887.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-51 890.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-52 893.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-53 896.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-54 899.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-55 902.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-56 905.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-57 908.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-58 911.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-59 914.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-60 917.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-61 920.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-62 923.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-63 926.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-64 929.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-65 932.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-66 935.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-67 938.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-68 941.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-69 944.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-70 947.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-71 950.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-72 953.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-73 956.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-74 959.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-75 962.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-76 965.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-77 968.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-78 971.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-79 974.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-80 977.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-81 980.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-82 983.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-83 986.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-84 989.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-85 992.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-86 995.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-87 998.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-88 1001.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-89 1004.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-90 1007.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-91 1010.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-92 1013.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-93 1016.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-94 1019.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-95 1022.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-96 1025.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-97 1028.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-98 1031.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-99 1034.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-00 1037.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-01 1040.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-02 1043.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-03 1046.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-04 1049.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-05 1052.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-06 1055.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-07 1058.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-08 1061.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-09 1064.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-10 1067.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-11 1070.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-12 1073.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-13 1076.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-14 1079.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-15 1082.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-16 1085.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-17 1088.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-18 1091.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-19 1094.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-20 1097.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-21 1100.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-22 1103.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-23 1106.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-24 1109.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-25 1112.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-26 1115.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-27 1118.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-28 1121.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-29 1124.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-30 1127.50 9.05-10.18
Can 11% Dec 15-31 1130.50 9

LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION, UNE AFFAIRE DE \$46,7 MILLIARDS

Les Canadiens empruntent beaucoup mais remboursent religieusement

Les Canadiens empruntent beaucoup et remboursent relativement bien. Le crédit à la consommation au pays représente à l'heure actuelle, sur une base annuelle, une somme de \$46,7 milliards et 95 p. cent des montants empruntés sont religieusement remboursés.

C'est ce qu'a déclaré hier le président de l'Association des directeurs de crédit du Canada, Jocelyn Latulippe, au cours d'une conférence de presse tenue dans le cadre de la semaine nationale d'information sur le crédit.

Ceux qui ont emprunté les autres cinq p. cent, ajoute-t-il, remboursent en retard et un p. cent de ces sommes sont dues par des personnes qui sont incapables

de faire face à leurs obligations. Encore là, la moitié de l'argent est finalement récupéré, ce qui fait dire à M. Latulippe que seulement 0,5 p. cent des montants sont ultimement inscrits dans la colonne des pertes. Le crédit à la consommation comprend des éléments tels l'automobile et les cartes de crédit mais exclut les hypothèques.

L'association canadienne, qui tiendra son congrès annuel à Montréal à la fin du mois prochain, a été fondée il y a 44 ans et compte 23 regroupements régionaux et 8 000 membres. Il y a parallèlement 120 bureaux de crédit au Canada, qui ont des dossiers sur la plupart des consommateurs.

Selon le porte-parole de cet

organisme, les problèmes de surendettement dont on fait souvent état dans les médias ne sont pas le fait des consommateurs qui remboursent à temps les 95 p. cent des sommes empruntées, mais des autres.

La marge de crédit

Depuis trois ou quatre ans, de dire M. Latulippe, la grande nouveauté dans cette «industrie» est la marge de crédit personnelle. La marge de crédit, qui n'était auparavant accordée qu'aux compagnies et commerces, est maintenant offerte aux individus et elle est établie en fonction des besoins du consommateur et, évidemment, de son profil financier. Elle est habituellement renouvelée annuellement et le taux d'intérêt, variable, est établi en fonction du

«prime rate». Il est, dans les faits, illégal de l'accorder au Québec parce que si la loi qui

l'autorise a été adoptée, les règlements afférents n'ont pas encore été publiés.

FRUITS/LÉGUMES

(PC) — Voici les prix de gros des légumes fournis aux détaillants de la région de Montréal par le ministère de l'Agriculture du Québec:

Betteraves: \$5.00 à \$5.50 pour 12 pds de 2 lb.
Betteraves: \$4.00 à \$4.40 le sac de 25 lb.
Carottes: \$8.75 à \$9.75 pour 24x2 lb ou 10x5 lb.
Choux rouges: \$7.25 à \$8.25 les 12 unités.
Choux verts: \$7.25 à \$8.50 les 14 à 16 unités.
Endives: \$15.25 à \$16.25 la caisse de 10 lb.
Laitue Boston (serre): \$9.00 à \$10.25 pour 12 unités.
Laitue frisée (serre): \$15.25 à \$17.50 les 24 unités.

Oignons à bouillir: \$1.20 le 10 lb.

Oignons jaunes: moyens, \$5.75 à \$6.25 le sac de 50 lb; \$6.70 à \$7.50 pour 24 sacs de 2 lb ou 10 sacs de 5 lb.

Oignons rouges: \$10.50 à \$11.00 12x2lb.
Panais: \$8.25 à \$8.75 12x1 lb.
Rabioles: \$10.90 à \$11.50 le sac de 25 lb.
Rutabaga: moyen, \$7.50 à \$8.00 les 50 lb.

L'OR

(AP) — Voici les cours de clôture de l'or lundi, sur les principales places, en dollars US l'once Troy avec, entre parenthèses, les cours de la précédente clôture:

Londres... \$341.50 (\$344.00)
Paris... \$343.77 (\$342.33)
Francfort... \$342.97 (\$341.85)
Zurich... \$343.00 (\$342.00)
Hong Kong... \$343.33 (\$341.32)
L'once d'or hier à la fermeture

était cotée en devises canadiennes à n. disp. à l'offre comparative à — à la demande par la FIDUCIE GUARDIAN et l'argent à — à l'offre comparative à — à la demande.
L'or cotait \$475 (\$343 US) à l'offre et \$476 (\$344 US) à la demande, lundi en clôture chez Deak-Perera Canada Inc., courtiers en métaux précieux.



DIVIDENDES
ACTIONS SUBALTERNES
A DROIT DE VOTE

AVIS est par les présentes donné que le dividende trimestriel régulier de 0,0225\$ l'action sur les actions subalternes à droit de vote en circulation de COGECO Inc. a été déclaré payable en espèces le 15 mai 1986 aux porteurs inscrits à la clôture des affaires le 5 mai 1986.
Date à Montréal, Québec, ce 16 avril 1986.
PAR ORDRE DU CONSEIL
Le secrétaire Guy Labelle

PRÊTS
QUEBECO
INC.

ETABLIE DEPUIS 1964

► **2^e HYPOTHÈQUE**
► **ACHAT DE SOLDE DE PRIX DE VENTE**
► **FINANCEMENT INTERIMAIRE**
• TAUX VARIABLES
• TAUX FIXES
5797, HOCHELAGA MONTRÉAL
255-1591 DIRECTEUR: ROLAND BOULET

Une semaine seulement!



Notre plus bas prix à date

sur l'ordinateur Tandy 1000 de Radio Shack. Profitez des autres aubaines. **Épargnez \$1300** sur un système complet. Ces prix incroyables ne dureront pas. Ce solde se termine **mercredi le 30 avril**.



1/2
PRIX

L'imprimante à marguerite DWP-220 qualité lettre

Deuxième unité de disque pour accroître les capacités du Tandy 1000

D rabais **100**

FAITES L'ADDITION!

A Ordinateur Tandy 1000	~~1599.00~~	999.00*
B Écran couleur CM-4	~~469.00~~	299.00
C Imprimante DWP-220	~~899.00~~	449.50
D 2 ^e unité de disque	~~299.00~~	199.00
TOTAL:	3266.00	1946.50
RABAIS DE PLUS DE \$1300!		

*Écran non inclus

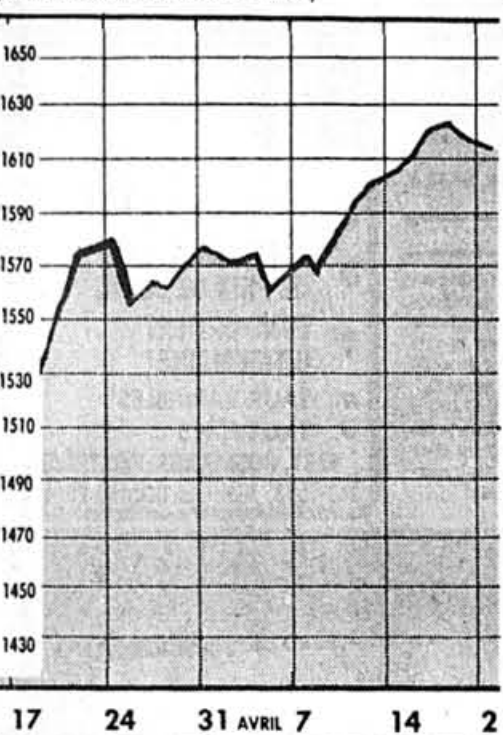
TANDY/Radio Shack

Voyez les pages blanches pour le centre d'ordinateurs, le magasin ou détaillant autorisé Radio Shack le plus près

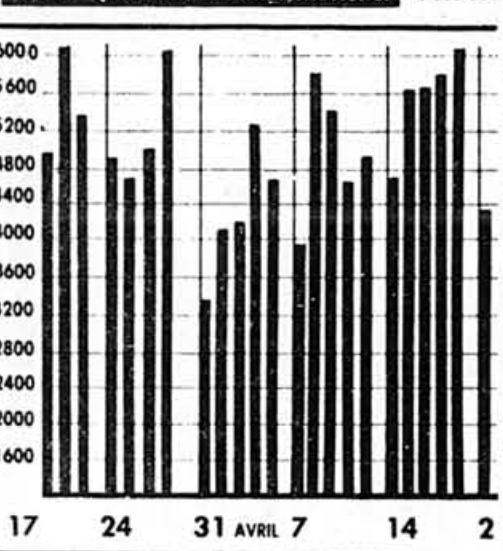
MONTREAL

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSE

(Indice canadien du marché 25 titres)



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 4 369 000



INDICES A LA BOURSE DE MONTREAL

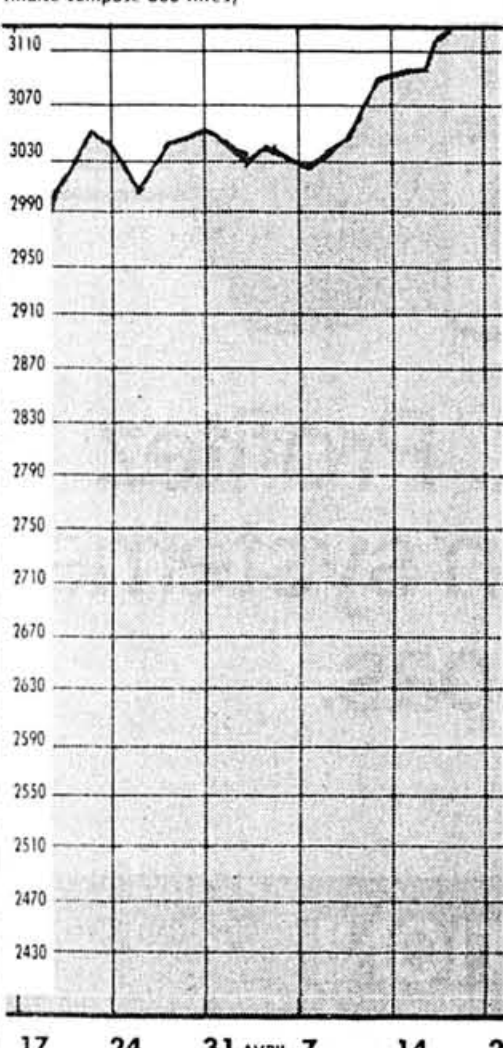
Marché	Ferm.	Var.
MARCHE CANADIEN (XXB)	1613.36	-5.01
MARCHE BANCAIRE (XCM)	1512.72	+7.28
MINES METAUX (XKC)	1269.99	-3.08
HYDRO CARB. (XCO)	1127.74	-27.94
PROD. FORESTIERS (XCF)	1975.63	-46.81
BIENS D'EQUIP. (XCI)	1573.86	-3.70
SERV. PUBLICS (XCU)	1458.02	+3.72

NOTE: Cotes en cents sauf lorsque indiqué \$; f=actions non votantes, a=votes limités ou restreints; u=titre négocié en dollars US; Z=lot irrégulier.

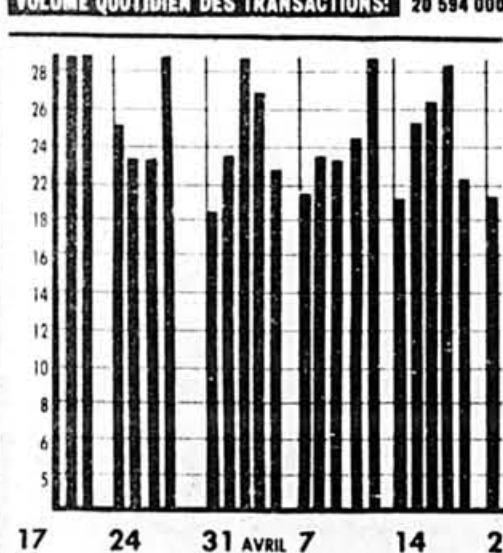
TORONTO

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSE

(Indice composite 300 titres)



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 20 594 000



INDICES A LA BOURSE DE TORONTO

Marché	Ferm.	Var.
300/COMPOSE	3121.80	-7.31
SERV. FINANCIERS	2362.58	+5.87
MINES ET METAUX	2193.05	-13.57
PETROLES ET GAZ	2701.64	-59.16
INDUSTRIELLES	2284.22	-7.12

ALBERTA

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSE

(Indice canadien du marché 25 titres)



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 4 369 000



INDICES A LA BOURSE DE MONTREAL

Marché	Ferm.	Var.
MARCHE CANADIEN (XXB)	1613.36	-5.01
MARCHE BANCAIRE (XCM)	1512.72	+7.28
MINES METAUX (XKC)	1269.99	-3.08
HYDRO CARB. (XCO)	1127.74	-27.94
PROD. FORESTIERS (XCF)	1975.63	-46.81
BIENS D'EQUIP. (XCI)	1573.86	-3.70
SERV. PUBLICS (XCU)	1458.02	+3.72

NOTE: Cotes en cents sauf lorsque indiqué \$; f=actions non votantes, a=votes limités ou restreints; u=titre négocié en dollars US; Z=lot irrégulier.

TORONTO

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSE

(Indice composite 300 titres)



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 20 594 000



INDICES A LA BOURSE DE TORONTO

Marché	Ferm.	Var.
300/COMPOSE	3121.80	-7.31
SERV. FINANCIERS	2362.58	+5.87
MINES ET METAUX	2193.05	-13.57
PETROLES ET GAZ	2701.64	-59.16
INDUSTRIELLES	2284.22	-7.12

suite à la page D 1

OFFRE ET DEMANDE (de Toronto)

NEW YORK

Volume:		
Lundi	136 210 000	
Vendredi	153 640 000	
Faits saillants:		
	Lundi	Vendredi
Actions trans.	2 048	2 054
Gains	1 014	860
Pertes	651	777
Inchangées	383	417
Hauts 66	328	325
Bas 86	8	14

	Opr.	Haut	Bas	Clt.	Vari-
30 Ind.	1842,51	1864,21	1829,86	1855,90	+15,70
26 Tr	811,70	826,67	806,57	822,13	+9,43
15 S v P	151,83	153,62	149,93	152,24	+0,41
65 Comp	718,46	727,80	713,27	724,19	+6,73

	Haut	Bas	Ferm.	Vari-
500 composé	244,78	241,88	244,74	+2,86
400 Industries	271,71	268,31	271,70	+3,39
20 Transport	213,32	210,56	212,99	+1,43
40 Sv. publique	106,72	104,38	106,39	+0,41
40 Finances	30,87	30,59	30,85	+0,26

TITRES AU COMPTO
(de Toronto)

Aggr	Max Pric	Vol	Cur	Time	Option	Max Pric	Vol	Cur	Time	Option	Max Pric	Vol	Cur	Time	Option	Max Pric	Vol	Cur	Time	
Aggr	E	Mv 15	15	14.4	0.0	Call	12	4	294	127	124	124	124	124	Call	Ag	22	13	178	15.0
Alcon	Mv 17	26	440	54.0	Call	12	10	127	124	124	124	124	124	124	Call	Ag	22	13	178	15.0
Alcon	Mv 17	10	937	53.0	Call	12	10	937	53.0	Call	12	10	937	53.0	Call	Ag	22	13	178	15.0
Alcon	Mv 40	30	1592	25.0	Call	12	30	1592	25.0	Call	12	30	1592	25.0	Call	Ag	22	13	178	15.0
Alcon	Mv 17	10	937	53.0	Call	12	10	937	53.0	Call	12	10	937	53.0	Call	Ag	22	13	178	15.0
Alcon	Mv 17	10	937	53.0	Call	12	10	937	53.0	Call	12	10	937	53.0	Call	Ag	22	13	178	15.0
Alcon	Mv 17	10	937	53.0	Call	12	10	937	53.0	Call	12	10	937	53.0	Call	Ag	22	13	178	15.0
Alcon	Mv 17	10	937	53.0	Call	12	10	937	53.0	Call	12	10	937	53.0	Call	Ag	22	13	178	15.0
Alcon	Mv 17	10	937	53.0	Call	12	10	937	53.0	Call	12	10	937	53.0	Call	Ag	22	13	178	15.0
Alcon	Mv 17	10	937	53.0	Call	12	10	937	53.0	Call	12	10	937	53.0	Call	Ag	22	13	178	15.0
Alcon	Mv 17	10	937	53.0	Call	12	10	937	53.0	Call	12	10	937	53.0	Call	Ag	22	13	178	15.0
Alcon	Mv 17	10	937	53.0	Call	12	10	937	53.0	Call	12	10	937	53.0	Call	Ag	22	13	178	15.0
Alcon	Mv 17	10	937	53.0	Call	12	10	937	53.0	Call	12	10	937	53.0	Call	Ag	22	13	178	15.0
Alcon	Mv 17	10	937	53.0	Call	12	10	937	53.0	Call	12	10	937	53.0	Call	Ag	22	13	178	15.0
Alcon	Mv 17	10	937	53.0	Call	12	10	937	53.0	Call	12	10	937	53.0	Call	Ag	22	13	178	15.0
Alcon	Mv 17	10	937	53.0	Call	12	10	937	53.0	Call	12	10	937	53.0	Call	Ag	22	13	178	15.0
Alcon	Mv 17	10	937	53.0	Call	12	10	937	53.0	Call	12	10	937	53.0	Call	Ag	22	13	178	15.0
Alcon	Mv 17	10	937	53.0	Call	12	10	937	53.0	Call	12	10	937	53.0	Call	Ag	22	13	178	15.0
Alcon	Mv 17	10	937	53.0	Call	12	10	937	53.0	Call	12	10	937	53.0	Call	Ag	22	13	178	15.0
Alcon	Mv 17	10	937	53.0	Call	12	10	937	53.0	Call	12	10	937	53.0	Call	Ag	22	13	178	15.0
Alcon	Mv 17	10	937	53.0	Call	12	10	937	53.0	Call	12	10	937	53.0	Call	Ag	22	13	178	15.0
Alcon	Mv 17	10	937	53.0	Call	12	10	937	53.0	Call	12	10	937	53.0	Call	Ag	22	13	178	15.0
Alcon	Mv 17	10	937	53.0	Call	12	10	937	53.0	Call	12	10	937	53.0	Call	Ag	22	13	178	15.0
Alcon	Mv 17	10	937	53.0	Call	12	10	937	53.0	Call	12	10	937	53.0	Call	Ag	22	13	178	15.0
Alcon	Mv 17	10	937	53.0	Call	12														

AMÉRICAINE

Int'l				Int'l				Int'l				Int'l			
Seas	Vol	Hours	Form	Seas	Vol	Hours	Form	Seas	Vol	Hours	Form	Seas	Vol	Hours	Form
GOLD															
Mo 200	10 1740	3.10	3.10	Mo 300	1180	3.0	1.80	Mo 400	14350	8	2	Mo 500	14350	8	2
Mo 210	9 4481	3.15	4.50	Mo 310	50	50.00	50.00	Mo 410	4	4	4	Mo 510	4	4	4
Mo 220	40 297	25.50	25.50	Mo 320	268	28.80	28.80	Mo 420	8	8	8	Mo 520	8	8	8
Mo 230	10 1740	3.10	3.10	Mo 330	272	27.20	27.20	Mo 430	4	4	4	Mo 530	4	4	4
Mo 240	25 3510	1.50	1.50	Mo 340	4	14.00	14.00	Mo 440	59	59.00	59.00	Mo 540	4	4	4
Mo 250	28 1875	7.50	7.50	Mo 350	1265	4.00	5.00	Mo 450	29	23.86	15	Mo 550	4	4	4
Mo 260	10 1740	3.10	3.10	Mo 360	31	31.00	31.00	Mo 460	306	5	11	Mo 560	4	4	4
Mo 270	60 1575	10.00	10.00	Mo 370	30	30.00	30.00	Mo 470	4	4	4	Mo 570	4	4	4
Mo 280	60 1575	10.00	10.00	Mo 380	16	16.00	16.00	Mo 480	2	2	2	Mo 580	4	4	4
Mo 290	81 2443	14.00	13.00	Mo 390	165	13.50	14.00	Mo 490	2	2	2	Mo 590	4	4	4
Mo 300	2 1217	7.50	7.50	Mo 400	165	7.50	9.50	Mo 500	72	29	10	Mo 600	4	4	4
Mo 310	81 2443	7.50	7.50	Mo 410	910	10.00	10.00	Mo 510	2	2	2	Mo 610	4	4	4
Mo 320	2 209	21.50	21.50	Mo 420	340	21.00	34.00	Mo 520	2	2	2	Mo 620	4	4	4
Mo 330	10 1918	1.00	1.00	Mo 430	116	16.00	16.00	Mo 530	20	13.41	6	Mo 630	4	4	4
Mo 340	21 3881	2.00	2.00	Mo 440	155	17.00	16.00	Mo 540	196	16.41	6	Mo 640	4	4	4
Mo 350	11 1068	2.00	2.00	Mo 450	200	17.00	17.00	Mo 550	4	4	4	Mo 650	4	4	4
Mo 360	3 3040	17.00	17.00	Mo 460	29	26.00	26.00	Mo 560	21	21.00	4	Mo 660	4	4	4
Mo 370	3 3559	17.00	17.00	Mo 470	31	20.00	22.00	Mo 570	5	14	11	Mo 670	4	4	4
Mo 380	40 1452	9.00	9.00	Mo 480	360	20.00	20.00	Mo 580	35	15.39	32	Mo 680	4	4	4
Mo 390	40 1452	9.00	9.00	Mo 490	243	21.00	25.00	Mo 590	4	4	4	Mo 690	4	4	4
Mo 400	15 1938	5.20	5.20	Mo 500	246	20.00	24.00	Mo 600	11	11	11	Mo 700	4	4	4
Mo 410	15 1938	5.20	5.20	Mo 510	226	5.00	11.00	Mo 610	4	4	4	Mo 710	4	4	4
Mo 420	15 1938	5.20	5.20	Mo 520	270	21.00	34.00	Mo 620	11	11	11	Mo 720	4	4	4
Mo 430	15 1938	5.20	5.20	Mo 530	270	21.00	34.00	Mo 630	11	11	11	Mo 730	4	4	4

ChmOH	72	38	12	15-16	2	13-16	27
ChmDv g	22	7 $\frac{1}{2}$	7 $\frac{1}{2}$	7 $\frac{1}{2}$	7 $\frac{1}{2}$	7 $\frac{1}{2}$	7 $\frac{1}{2}$
Compos	10	0	0	0	0	0	0

[illegible]

MARCHÉ À TERME

Option en \$/cts						Option en \$/cts					
	Mar	Juin	Mai	Juin			Mar	Juin	Mai	Juin	
23187	181	47 1/2	s	r	s	SP500	210	s	33	s	r
23187	180	42 1/2	s	r	s		215	s	r	s	r
23187	180	37 1/2	s	r	s		220	s	25	s	r
23187	200	28	24	1 1/2	s	225	s	21 1/2	s	r	s
23187	205	28	24	1 1/2	s						
23187	210	24	25	s	r	Tot call	20	25	call	20	84
23187	210	20	s	r	s	SP500	220	23 1/2	25	s	3-16
23187	210	18	20	s	r						
23187	215	18	20	s	r		244	225	21	s	19-16
23187	220	18	21	17 1/2	3 1/4	244	220	13 1/2	s	r	s
23187	230	4	s	2 15-16	s	244	215	10	12	13-16	s
23187	235	4	s	6	5	244	240	4	8 1/2	2-16	s
23187	240	4	s	10	10 1/4	244	245	4	7 1/2	4	7 1/2
23187	245	s	2 1/2	13	15	244	250	2 1/2	4	4	7 1/2
Tot call	200	233.58	call	20	267.61	244	255	1	3	s	18
Tot put	150	133.76	put	10	282.581	Tot call	10	5.45	call	50	20.76
						Tot put	50	770	put	50	11.581
						r=Not traded, s=None offered, c=Sold.					

MARCHÉ À TERME					
(Montréal bois de sciage)					
	Annuel		Procs	Import	
	Est	Bas	Bas	Bas	Chang.
					en cts/100
					100000 MPPMP=100.000 MPPMP
242.00	221.00	M 1/2	244.00	-29	100 MPPMP
		2P	242.40	+4.0	0
		JY	238.80	-20	0
		NY	231.50	-20	0
		NZ	235.00	+3.0	0
5.25	5.25	JA			
		MR			
Total open interest 10					

DIVIDENDES					
	TAUX		PAIEMENT		ENREG
Genuine Parts Co (spec.)	0.55		01-07-86		09-06-86
Grupo Copelec	0.0225 cts		15-05-86		05-06-86
Nati Sec. Inc.	0.27 \$ ann.		02-06-86		15-05-86
Nome Ind. s. (A.)	0.07 cm		15-05-86		30-04-86
(B.)	0.0575 cm				
Energy Resources	0.125 cm		01-06-86		08-05-86
Pachac Inc.	3 pous 21 cent		12-06-86		12-05-86
Union Bancorp	0.16 cm		13-06-86		16-05-86

	TAUX	PAIEMENT	ENREG
Genuine Parts Co (Spec)	0.55	01-07-85	09-05-85
Genuine Parts Co	0.0000		

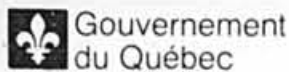
Orbigny Logico	0.0225 trm	15-05-86	05-05-86		
Natl Sec Ins	0.27 s ann	15-05-86	15-05-86	37%	35 34% r 4
Noma Inds (A)	0.07 trm	15-05-86	15-05-86	40	40 11-16 2 3
(B)	0.0575 trm				
Norcen Energy Resources	0.125 trm	01-06-86	08-05-86		Open interest 4.5
Paychex Inc	3 pour 21 act	12-06-86	12-05-86		r=100ed. s=None offered
Union Bancorp	0.16 trm	13-06-86	15-05-86		
					Open Interest: Total des con-
					achetés mais non livrés ou liqui-

MARCHÉ À TERMES
(Mentriél en en cm)

Montreal		Paris		Prix de vente moy.		Classe	Interprétation
Unité	Sexe	Unité	Sexe	Unité	Sexe		
Or (MMS) - 100 (sans de très complètes régularité)							
	NY			345.50	+ 1.53	0	
	JN			348.50	+ 1.40	0	
	AG					0	
	OC					0	
	DC					0	
Poursuivons des ventes sur un autre.							

AVIS LÉGAUX · APPELS D'OFFRES · SOUMISSIONS

appel d'offres



Gouvernement
du Québec

Les ministères se réservent le droit de refuser toutes les soumissions, même la plus haute.

Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Projet: Contrat de concession: Réserve du Parc Paul-Sauvé

Des soumissions cachetées seront reçues par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, direction régionale de Montréal pour l'exploitation d'une concession de différents services et activités dans la Réserve du Parc Paul-Sauvé. Ces activités et/ou services comprennent notamment le terrain de camping, la plage, le terrain de pique-nique, le circuit de sentiers, de ski de randonnée et d'aires de raquettes, et un service de location d'équipements récréatifs. De plus, à compter du 1er avril 1987, l'exploitation de cette concession comprendra également le service alimentaire.

Le contrat de concession à intervenir sera d'une durée approximative de trois (3) ans. Il débutera à la date de sa signature et se terminera le 31 mars 1989.

Qualifications requises pour soumissionner: Seules sont admises à soumissionner, les personnes physiques ou morales ayant leur principale place d'affaires au Québec, ayant obtenu les documents nécessaires en leur nom et ayant une saine et adéquate expérience dans le domaine.

Vente des documents: La vente des documents sera faite à l'adresse suivante du lundi au vendredi inclusivement entre 8 h 30 et 16 h 30. Direction régionale de Montréal, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 6255, 13e Avenue, Montréal (Québec) H1X 3E5.

Un montant non remboursable de 25\$ (chèque certifié ou mandat-poste fait à l'ordre du Ministre des Finances) est requis pour l'obtention des documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Chaque soumission sera valable pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Garantie de soumission exigée: Cautionnement de soumission de 50 000\$ au nom du ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche ou chèque visé de 25 000\$ à l'ordre du ministre des Finances.

Reception des soumissions: Pour être considérées, les soumissions devront être reçues le ou avant le 9 mai 1986 à 15 h à l'adresse ci-haut mentionnée.

Ouverture des soumissions: L'ouverture des soumissions aura lieu publiquement le 9 mai 1986 à 15 h, à l'adresse ci-haut mentionnée.

Le sous-ministre,
Pierre Bernier

Projet: Contrat de concession: Parc de récréation du Mont-Tremblant

Des soumissions cachetées seront reçues par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, direction régionale de Montréal pour l'exploitation d'une concession de différents services et activités dans le parc de récréation du Mont-Tremblant. Ces activités et/ou services comprennent notamment les terrains de camping, la plage et les terrains de pique-nique, le circuit de sentiers de ski de randonnée et d'aires de raquettes, la location d'équipements récréatifs et alimentaires, situés dans le secteur de La Diabie.

Le contrat de concession à intervenir sera d'une durée approximative de trois (3) ans. Il débutera à la date de sa signature et se terminera le 31 mars 1989.

Qualifications requises pour soumissionner: Seules sont admises à soumissionner, les personnes physiques ou morales ayant leur principale place d'affaires au Québec, ayant obtenu les documents nécessaires en leur nom et ayant une saine et adéquate expérience dans le domaine.

Vente des documents: La vente des documents sera faite à l'adresse suivante du lundi au vendredi inclusivement entre 8 h 30 et 16 h 30. Direction régionale de Montréal, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 6255, 13e Avenue, Montréal (Québec) H1X 3E5.

Un montant non remboursable de 25\$ (chèque certifié ou mandat-poste fait à l'ordre du ministre des Finances) est requis pour l'obtention des documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Chaque soumission sera valable pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Garantie de soumission exigée: Cautionnement de soumission de 20 000\$ au nom du ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche ou chèque visé de 10 000\$ à l'ordre du ministre des Finances.

Reception des soumissions: Pour être considérées, les soumissions devront être reçues le ou avant le 9 mai 1986 à 15 h à l'adresse ci-haut mentionnée.

Ouverture des soumissions: L'ouverture des soumissions aura lieu publiquement le 9 mai 1986 à 15 h à l'adresse ci-haut mentionnée.

Le sous-ministre
Pierre Bernier

Projet: Contrat de concession: Parc de récréation du Mont-Orford.

Des soumissions cachetées seront reçues par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, direction régionale de l'Estrie pour l'exploitation d'une concession de différents services et activités dans le Parc de récréation du Mont-Orford. Ces activités et/ou services comprennent notamment le terrain de camping, la plage et le terrain de pique-nique situés dans le secteur du lac Stukely et le circuit de sentiers de randonnée pédestre et de ski de randonnée accessible à partir du poste d'accueil «LE CERISIER».

Le contrat de concession à intervenir sera d'une durée approximative de trois (3) ans. Il débutera à la date de sa signature et se terminera le 31 mars 1989.

Qualifications requises pour soumissionner: Seules sont admises à soumissionner, les personnes physiques ou morales ayant leur principale place d'affaires au Québec, ayant obtenu les documents nécessaires en leur nom et ayant une saine et adéquate expérience dans le domaine.

Vente des documents: La vente des documents sera faite à l'adresse suivante du lundi au vendredi inclusivement entre 8 h 30 et 16 h 30. Direction régionale de Sherbrooke, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 85 rue Holmes, Sherbrooke (Québec) J1E 1S1.

Un montant non remboursable de 25\$ (chèque certifié ou mandat-poste fait à l'ordre du ministre des Finances) est requis pour l'obtention des documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Chaque soumission sera valable pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Garantie de soumission exigée: Cautionnement de soumission de 50 000\$ au nom du ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche ou chèque visé de 25 000\$ à l'ordre du ministre des Finances.

Reception des soumissions: Pour être considérées, les soumissions devront être reçues le ou avant le 8 mai 1986 à 15 h à l'adresse ci-haut mentionnée.

Ouverture des soumissions: L'ouverture des soumissions aura lieu publiquement le 8 mai 1986 à 15 h à l'adresse ci-haut mentionnée.

Le sous-ministre,
Pierre Bernier

Québec

CORRECTIONS

À la page 1, sur le vélo de course 12 vitesses «Lemans Special Venture» on aurait dû lire épargnez jusqu'à 40\$.

À la page 2 de notre circulaire «Zellers vente de mai» du 22 au 26 avril 1986, les coupons-rabais devraient se lire en dollars canadiens. À la page 11, les jeans GWG pour hommes auraient dû se lire: Jeans GWG delaves pour hommes.

À la page 13, la ceinture montrée sur le pantalon en velours côtelé large (article E) n'est pas incluse.

Nous nous excusons de tout inconvenient que cela a pu causer à notre clientèle.

Zellers

ERRATUM

Concernant notre encart publicitaire de cette semaine, l'épargne indiquée sur la télé couleur Can-die de 14" est incorrecte, elle aurait dû se lire: épargne de 50\$. Ainsi, le slogan de la première page aurait dû se lire: non seulement sur quelques articles mais sur des milliers d'articles tous les jours.

Nous regrettons tout inconvenient occasionné à notre clientèle.

Kmart
Canada Limitée

Suite des Avis légaux
en pages E 6 et E 7

AVIS est par les présentes donne, conformément à la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations que les garanties créées par l'Acte de fiducie d'hypothèque, de nantissement et de gage, entre Société Metroheat Inc. («Compagnie») et Stanley Wener, c.a. («fiduciaire») devant Earl Merling, notaire, passé le 11 mars 1986 et enregistré le 13 mars 1986 et le 19 mars 1986 dans les divisions d'enregistrement de Montréal et Québec sous les numéros 3692685 et 1178554 respectivement, sont devenues exécutoires, lesquelles garanties regroupent, inter alia, tous les comptes à recevoir et les créances de la compagnie.

MONTRÉAL, ce 8e jour d'avril 1986

STANLEY WENER, c.a.
Fiduciaire

AVIS LÉGAL
(Art. 1571a c.c.)

A: Mme Evelyn Rose Cockerham
Femme d'affaires
85, Thorn Cliff Park
App. 1902
Toronto, Ontario
M4H 1L6

Sachez que par acte notarié passé devant Me Yves R. Leonard, notaire, le 4 avril 1986, enregistré au bureau d'enregistrement de Terrebonne le 8 avril 1986, sous le numéro 735.506, CONSTRUCTION RILISALTEE a vendu et cédé à Caisse Populaire de Ste-Agathe-des-Monts, corporation régie par la Loi des Caisses d'Épargne et de Crédit, ayant son siège social à Ste-Agathe-des-Monts, au 77, rue Principale est, C.P. 30, district de Terrebonne J8C 3A1, la créance hypothécaire qu'elle possédait contre vous aux termes d'un acte de garantie hypothécaire passé devant Me Yves R. Leonard, le 20 août 1985, enregistré sous le numéro 718833; une copie authentique dudit acte de garantie hypothécaire a été déposée au bureau du notaire du district de Terrebonne à St-Jerome.

Ste-Agathe-des-Monts, le 17 avril 1986
Procureurs de la CAISSE POPULAIRE
DE STE-AGATHE-DES-MONTS

BERTRAND DE LA GRANGE «A VIOLÉ LA LOI»

Le journaliste de R.-C. «ne peut être au-dessus des lois» (Crosbie)

■ OTTAWA — Le journaliste Bertrand de la Grange a violé la loi lorsqu'il a franchi les contrôles de sécurité de l'aéroport de Mirabel avec une arme, a déclaré hier le ministre de la Justice John Crosbie.

MARIE TISON
de la Presse Canadienne

«Ce qui s'est passé était une claire violation de la loi, et je ne vois pas pourquoi cela devrait être encouragé», a affirmé M. Crosbie, à l'extérieur de la Chambre des communes.

Le journaliste a été sommé de comparaître le 12 mai prochain pour avoir retardé le départ d'un avion.

Le 4 avril dernier, à Mirabel, il

avait franchi les contrôles de sécurité avec un pistolet de départ et de faux bâtons de dynamite dans le cadre d'un reportage télévisé, pour démontrer les failles dans la sécurité des aéroports.

Il avait également franchi les contrôles de l'aéroport de Dorval.

La Gendarmerie royale du Canada a déposé un chef d'accusation après la diffusion du reportage.

Le ministre Crosbie a nié avoir mis en péril le droit de M. de la Grange d'avoir un procès juste et équitable en qualifiant cette initiative de «claire violation de la loi», tentant de minimiser cette déclaration.

«Ce n'est pas moi qui décide s'il a violé la loi ou pas, a-t-il af-

firmé. Il a admis avoir franchi les contrôles avec une arme, et il a été filmé. Ça semble être une violation de la loi. Le tribunal déterminera cela».

Code criminel

Au cours de la période des questions hier, le député libéral et ancien Solliciteur général Bob Kaplan a demandé au ministre Crosbie de ne pas poursuivre le journaliste, en vertu de l'article 508 du Code Criminel.

«Le gouvernement a le droit d'interrompre le processus judiciaire, a-t-il expliqué par la suite. C'est ce qu'on peut faire dans ce cas-ci. L'intérêt public a été servi parce que le ministre des Transports (Don Mazankowski) a agi après ce reportage pour améliorer les systèmes de sécurité».

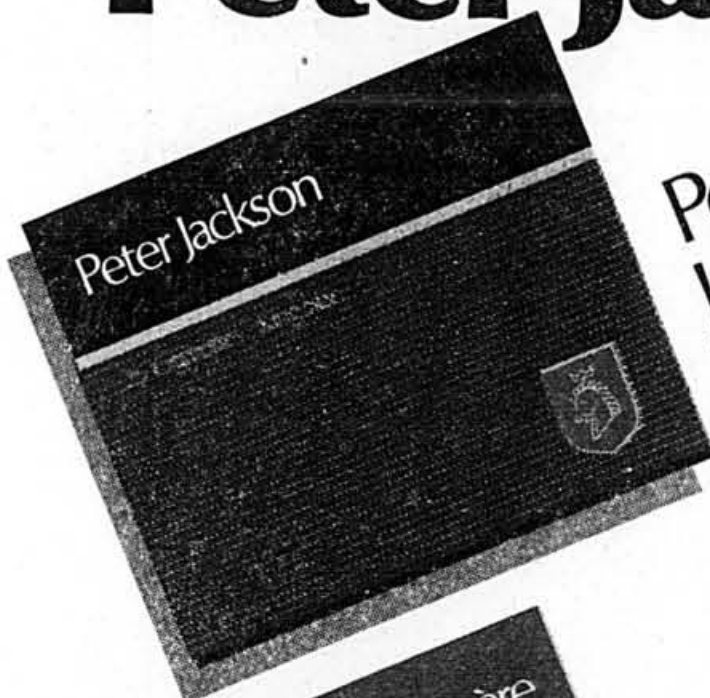
Le député libéral a même suggéré de décerner au journaliste l'Ordre du Canada.

«Le député a des suggestions quelque peu inhabituelles aujourd'hui», a répliqué le ministre Crosbie.

«Un journaliste ne peut être au-dessus des lois, a-t-il poursuivi par la suite. Il doit être poursuivi, comme doivent être poursuivis tous ceux qui traversent les contrôles d'un aéroport ou d'ailleurs avec une arme».

Il a refusé de commenter le service qu'aurait rendu le journaliste au public, affirmant que tout ce que M. de la Grange avait fait, c'était de donner un bon reportage à Radio-Canada.

Maintenant

Le choix
Peter Jackson

Peter Jackson



Légère



Extra Douce



Menthol

Économisez 4\$ la cartouche*

Économisez 50¢ sur un paquet de 25. Économisez 40¢ sur un paquet de 20.

*Comparés aux prix courants de votre détaillant

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler.
Moyenne par cigarette — Peter Jackson K.S.: "goudron" 16 mg, nicotine 1.2 mg. Peter Jackson Légère K.S.: "goudron" 11 mg, nicotine 1.0 mg.
Peter Jackson Extra Douce K.S.: "goudron" 4 mg, nicotine 0.4 mg. Peter Jackson Menthol K.S.: "goudron" 11 mg, nicotine 1.0 mg.